32e ANNÉE (4e SÉRIE) — No 24 — 16 JUIN 1910

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*Edition complète, *de 10 francs à l'*Edition partielle.
Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

CLICHÉ CUDEL — LANGRES 1905

Monseigneur François Perriot

NÉ A PRESSIGNY LE 2 AOUT 1839
ANCIEN SUPÉRIEUR DU GRAND SÉMINAIRE DE LANGRES
DIRECTEUR ET RÉDACTEUR EN CHEF DE L'AMI DU CLERGÉ
CONSULTEUR DE LA COMMISSION PONTIFICALE DU CHANT LITURGIQUE
PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE « AD INSTAR PARTICIPANTIUM »
CHANOINE D'HONNEUR DE LA CATHÉDRALE DE LANGRES
MORT A LANGRES LE 25 MAI 1910

Monseigneur PERRIOT

QUELQUES NOTES BIOGRAPHIQUES

François Perriot vint en ce monde à Pressigny, gros village agricole sur les confins des deux diocèses de Langres et de Besançon. Sa nature semble avoir gardé quelque empreinte de cette origine. Il eut du Comtois le vouloir tenace, la rondeur, et je ne sais quelle bonhomie souriante à laquelle l'esprit du Champenois donnait toute sa finesse.

L'enfant naquit le 2 août 1839, jour où, pour la première fois, l'Eglise célébrait la fête de S. Alphonse de Liguori. M. Perriot aimait à rappeler cette coïncidence ; elle explique l'amour constant qu'il ne cessa de porter au grand Rédemptoriste, comme aussi, peut-être, la sympathie qu'il professait pour sa doctrine.

Le nouveau-né reçut au baptême l'unique prénom de *François*. Les affections de sa piété devaient se partager plus tard entre le patriarche d'Assise et l'évêque de Genève. Mais il n'eut jamais que celui-ci pour patron. Il l'honora d'un culte d'imitation autant que de prière. Aussi pourrait-on, sans violence, relever entre le protégé et son avocat céleste plus d'une analogie, naturelle ou acquise, dans les dons, la physionomie, le mode d'action. Le lecteur, averti, saura lui-même discerner ces ressemblances.

François Perriot fut baptisé le jour même de sa naissance, alors que rien ne faisait craindre pour sa vie. Et ce trait suffit à peindre le foyer où il vit le jour.

Nicolas Perriot et Catherine Pierrot appartenaient à deux familles de cultivateurs dont la seule richesse était la crainte de Dieu. Unis à 25 ans, ils continuèrent le même genre de labeur, auquel ils devaient joindre, plus tard, par intervalles, le commerce des grains. Pleins de foi l'un et l'autre, ils étaient également fidèles aux offices publics de l'Eglise et chaque soir, en famille, à la prière en commun.

Le père, un peu vif, joignait à sa promptitude un grand esprit de charité et il fit de constants efforts pour ne s'en jamais départir ; aussi pour le rassurer en face des jugements divins, son curé put-il lui rappeler qu'il avait fidèlement rempli la première partie de la parole du Maître : « Pardonnez et l'on vous pardonnera ; » et dans ce souvenir précieux le moribond puisa le calme de ses derniers moments.

La mère paraît avoir été une âme d'une élévation peu commune. Profondément pieuse, active et courageuse, sincèrement dévouée à toute misère, elle offre, plus encore, comme traits distinctifs de sa physionomie morale, l'abandon à la Providence et l'humilité. « A la sainte volonté de Dieu, mes enfants ! » tel fut le refrain d'une vie où les épreuves ne manquèrent pas. Et quand Madame Perriot apprit la nomination de son fils comme Supérieur du Grand Séminaire de Langres, c'est un cri de religieuse angoisse qui sortit de son cœur : « Oh ! combien je vais prier pour vous, lui écrivit-elle, il faut être si saint pour former des prêtres ! » Des quatre enfants que le Ciel lui garda, cette mère vraiment chrétienne en offrit trois au Seigneur : son fils aîné dans le sacerdoce, ses deux filles dans la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie. Elle-même devait finir ses jours au couvent de St-Loup-sur-Aujon, en d'atroces souffrances et dans les sentiments d'une prédestinée.

On conçoit sans peine quelle fut, en de telles mains, la formation première du jeune François. Madame Perriot ne tarda pas à discerner la richesse du trésor confié par la Providence à ses soins maternels. Au lieu de s'enorgueillir des qualités de son fils, elle en prit occasion d'une grande fermeté à son endroit et eut à cœur de ne passer sur aucun de ses défauts. Elle s'efforça notamment d'imprimer profondément en son âme cette conviction que l'homme n'est rien de lui-même et « qu'il tient tout de Dieu, auquel il devra rendre compte de ses dons. » Elle devait le lui rappeler sans cesse au cours de ses études, en face de ses succès. Le principe s'ancra de l'âme de la mère dans l'esprit du fils. Ce devait être, chez ce dernier, pour lui, pour les autres, une vue des plus familières ; et il n'est pas jusqu'aux conceptions théologiques du professeur qui n'en portent l'empreinte.

Cependant l'enfant allait à l'école. Il eut la bonne fortune, alors moins rare, d'y trouver un instituteur, M. Arnoux, également soucieux de ses fonctions professionnelles et de ses devoirs de chrétien. L'élève répondit aux soins du maître ; ils se gardèrent un attachement réciproque. Mais, tout en fréquentant la classe, François continuait de vaquer aux travaux des champs. Un jour, il rentrait trempé et crotté jusqu'aux genoux. Sa mère ne put retenir un premier mouvement humain : « Mon pauvre petit, comme te voilà mouillé ! Est-ce que tu n'aimerais pas mieux être instituteur que crotté comme cela ? » Et l'enfant, ce jour-là plus fidèle que sa mère aux leçons de cette dernière, de répondre simplement : « Tous les états ont des peines, maman, il ne pleut pas toujours. » François avait alors dix ans. De fait, il enseignerait un jour ; mais ce ne serait pas les rudiments de l'école primaire. La Providence n'allait pas tarder à l'orienter vers sa voie véritable.

La paroisse de Pressigny avait à sa tête un prêtre de valeur peu commune, si l'on en juge par le souvenir qu'il a laissé. L'abbé Génaville ne put manquer de remarquer bien vite le jeune enfant à la figure ouverte, au front large et candide, à l'œil limpide et pénétrant dont l'intelligence précoce s'affirmait aux leçons du Catéchisme comme dans les devoirs de l'Ecole. Il eut d'autant plus facile de l'observer et de le connaître, que du seuil de l'église ou de la porte extérieure du presbytère, il pouvait suivre les ébats pris par François dans le voisinage de la maison paternelle. Plus d'une fois sans doute il songea qu'il y avait là pour l'avenir l'étoffe d'un bon prêtre. Mais à qui revient l'initiative des premières ouvertures ? à la famille ? à M. le Curé ? je ne saurais le dire. Assumée ou acceptée, la mission d'éducateur clérical fut remplie par M. Génaville avec conscience et avec amour. Son instruction personnelle était étendue et solide ; il sut donner à son élève une connaissance avancée du latin et du grec, avec de précieux éléments des sciences secondaires. Il aimait le chant de l'Eglise, qu'il exécutait à ravir : ses entretiens et ses leçons allumèrent dans l'âme du jeune François ce goût des mélodies ecclésiastiques, appelé à rester une des passions de sa vie. M. le Curé était l'homme du devoir et de la régularité ; son élève prit en son commerce non seulement ces habitudes d'ordre et de méthode, si propres à rendre une existence féconde, mais de plus le sentiment très vif des droits de la conscience à se faire obéir au prix de la lutte et de l'effort. L'action de M. Génaville marqua de la sorte le jeune François d'une ineffaçable empreinte. Il y eut avec le temps comme une sorte de transfusion de l'âme du maître dans celle du disciple, et le Curé de Pressigny nous apparaît comme un vrai Père pour M. Perriot dans l'ordre de l'esprit et de la grâce. Il eut d'autres mérites devant Dieu et devant les hommes ; mais on peut se demander s'il a jamais mieux servi l'Eglise que par les heures de travail obscur consacrées à la formation de cet enfant.

En tout cas, l'élève devait garder pour son maître autant de gratitude que de vénération, et c'est d'un vrai culte qu'il entoura sa mémoire. M. Génaville demeura pour M. Perriot, devenu professeur, supérieur du Séminaire, le type du pasteur complet, celui qu'il aimait à présenter discrètement aux jeunes diacres ; et, dans l'intimité, il se plut toujours à faire remonter jusqu'à ce prêtre aimé les succès de sa carrière intellectuelle comme la vigueur sereine de son tempérament moral.

On retrouve ainsi, singulièrement saillante, dans la formation première de François Perriot pour le sacerdoce, la double influence dont la Providence fait communément l'instrument de ses desseins de sagesse et d'amour envers les futurs élus de la Hiérarchie : l'action d'une pieuse mère, le dévoûment d'un prêtre vertueux.

*
**

De ce dévoûment, le jeune étudiant de Pressigny ne devait plus jouir longtemps. On était au cours de 1854. François avait quinze ans. Un matin, M. Génaville, se sentant fatigué, lui donna, au lieu de la leçon quotidienne, des devoirs à faire à la maison. François était tout à ce travail, quand on vint annoncer que le malaise empirait et que le choléra était déclaré. Atteler un cheval et partir en hâte pour chercher le médecin le plus proche : ce fut fait aussitôt que pensé. Mais quelque diligence que mit le jeune conducteur, il ne put arriver à temps. A son retour, son Curé n'était plus. Il ne s'en est jamais consolé.

Il ne restait plus, dès lors, qu'à prendre le chemin du Petit Séminaire : ce qui, du reste, en toute hypothèse, n'eût pas tardé. A la rentrée de novembre, François Perriot fut admis en Troisième. La classe comptait 42 élèves et l'ensemble des cours plus de 250. Du coup le nouvel arrivant appela sur lui l'attention par ses brillantes aptitudes, dans un milieu pourtant alors très riche en talents. A la fin de l'année il se plaçait d'emblée à la tête de ses condisciples, comme conduite et comme succès scolaires. Il revint à Pressigny chargé de couronnes. Mais son âme avait connu d'autres victoires que celles des tournois intellectuels. Aussi, à la fin de l'année, le Supérieur d'alors, M. Manois, de sainte mémoire, traduisait-il son impression d'ensemble sur François Perriot en écrivant au-dessous de son nom cette note légèrement enthousiaste : « Prodige de volonté et de vertus. »

Il y eut, pour les succès de classe, un léger fléchissement en Seconde. Mais en Rhétorique nous retrouvons François chargé des premiers prix dans presque toutes les facultés. Son esprit se révèle dès lors ce qu'il a paru toujours, également apte à se porter vers les genres les plus divers, langues, littérature, sciences mathématiques, physiques ou naturelles, et à s'y exercer avec succès. Il est pourtant une branche du programme où il se laisse distancer par quatre ou cinq concurrents : c'est le Discours français. De fait il lui manque à ce moment ce qui, en dépit du mot de Quintilien, ne s'acquiert guère : le tempérament oratoire. Ce n'est point certes qu'il manque de sentiment ou de vie ; mais il n'a pas l'émotion communicative née de la vibration nerveuse intense sous le souffle d'une passion profonde, ce *pectus* des Anciens, source de l'éloquence véritable.

Les études de François Perriot furent cou-

ronnées par le baccalauréat. Il en subit les épreuves avec honneur à Besançon et en reçut le titre avec les félicitations du jury : ce qui, dans ce temps, était plutôt rare.

L'âme du jeune lauréat était prévenue contre les mirages décevants de la gloire humaine et son cœur armé contre les séductions du monde. Les succès n'ébranlèrent pas un instant les résolutions qui, de longue date, l'acheminaient vers le sanctuaire. Dès la Seconde, François avait reçu les livrées lévitiques avec la tonsure, des mains de Mgr Guerrin, le 6 juillet 1856.

***

L'abbé Perriot fit son entrée au Grand Séminaire en octobre 1857. En l'y envoyant, ses anciens maîtres transmettaient en substance cette note : intelligence très élevée, accompagnée de beaucoup de simplicité et de docilité. La philosophie allait au tempérament intellectuel du jeune lévite ; il s'y plongea. Le succès fut brillant. Il le fut à ce point que dès l'année suivante, on ne crut pas excéder en imposant au séminariste double labeur.

A côté du Grand Séminaire fleurissait alors un établissement de caractère mixte, mi-chorale, mi-école secondaire. C'était la Maîtrise de Langres, longtemps réputée l'une des premières de France. A sa tête devait se succéder d'oncles en neveux une lignée sacerdotale, vraie pépinière d'artistes, les abbés Couturier. L'Institution était alors dans tout l'éclat de sa jeunesse. Les élèves des hautes classes fréquentaient les cours du Petit Séminaire. Mais le besoin de professeurs se faisait sentir pour les cours inférieurs. On crut pouvoir en confier un à l'abbé Perriot. Sans quitter le Grand Séminaire, le jeune théologien allait donner quotidiennement des leçons de français ou de latin à la Maîtrise. Ce labeur ne l'empêchait pas de suivre pour son compte les cours de Dogme, de Morale et autres sciences ecclésiastiques, et les notes d'examen les plus brillantes venaient témoigner de la façon parfaite avec laquelle il se les était assimilés. Il trouvait le temps, de plus, de nouer un commerce personnel avec S. Thomas et les grands théologiens du XVI^e^ siècle, le loisir d'approfondir, par une étude privée, certains livres de l'Ecriture Sainte : c'est ainsi qu'en dernière année, si mes souvenirs sont fidèles, il traduisit directement sur le grec, en s'aidant des ressources dont il pouvait disposer, une bonne partie au moins des Epîtres de S. Paul. Vers le même temps il s'essayait déjà, discrètement, à rompre des lances contre les idées ou les livres qui lui semblaient entachés de libéralisme. Le plain-chant était déjà la passion de sa vie ; il s'en occupait dès lors de façon technique. Toutefois il ne put guère en approfondir l'étude qu'au moment où tout à ses fonctions de professeur, il fut appelé à vivre pleinement dans la chantante atmosphère de la Maîtrise.

Ce changement de vie eut lieu en octobre 1862. M. Perriot n'était pas encore prêtre. Appelé aux Ordres mineurs le 24 mars 1860, il s'était consacré à Dieu par le sous-diaconat le 29 juin 1861 et avait reçu le diaconat le 6 avril 1862. La retraite qui précéda cette dernière ordination fit sur son âme une impression particulièrement profonde. Aussi bien, on se méprendrait du tout au tout, si l'on n'envisageait dans François Perriot séminariste que le brillant élève de théologie ; il avait non moins à cœur d'être le lévite sincèrement vertueux. Au Grand comme au Petit Séminaire il s'efforça de mener de front le double travail de l'instruction de l'esprit et de la formation surnaturelle du caractère. Jamais, du reste, et je tiens à le relever dès maintenant, M. Perriot ne sépara l'activité doctrinale de l'ascèse personnelle. Il est permis de croire que ce fut une des sources de sa force comme un des principes de son succès. A l'époque qui nous occupe, le labeur de son âme tendait à la prémunir contre les surprises de l'amour-propre, à discipliner pleinement les facultés inférieures pour les mettre toutes sous la maîtrise de la volonté surnaturalisée, enfin à orienter franchement, sous une vue de foi et une impulsion d'amour, toutes les forces ainsi canalisées, vers la seule gloire de Jésus et le service de son Eglise. La piété du jeune séminariste connaissait assez peu, je crois, les douces émotions de la ferveur sensible. En retour, son esprit se baignait largement dans les joies de l'intuition méditative, et sa volonté s'y trempait de rares énergies.

Au cours des vacances de son Grand Séminaire, l'abbé Perriot passait un ou plusieurs mois au sein de la famille qui s'était chargée de ses études sacerdotales. Jeune professeur, il devait continuer assez longtemps ce rôle de précepteur temporaire. Il eut même, je crois, l'occasion de le remplir aussi dans une autre maison. Partout où il passa, son souvenir demeura cher. Entre le séminariste ou le prêtre et les familles où il passa se nouèrent, pour la vie, les liens d'une mutuelle estime et d'une sympathie cordiale et respectueuse.

***

Le dimanche 28 juin 1863, M. Perriot fut ordonné prêtre. Il resta membre du corps enseignant de la Maîtrise. Vers cette époque, ou à quelque temps de là, le cycle complet des études classiques fut établi dans la maison, et l'abbé Perriot se trouva naturellement chargé des hautes classes. Il eut ainsi à initier les jeunes âmes aux beautés des diverses

littératures. Il savait les goûter ; il excellait à en rechercher les principes, également habile à mettre à nu les secrets de l'art et les artifices de métier. Sans méconnaître le mérite du Romantisme et l'heureux côté de certaines de ses tendances, il lui demeurait au total peu sympathique. Penseur et logicien, ses préférences allaient d'instinct à notre vieille culture classique.

Dans ses rapports avec les élèves le jeune professeur apportait dès lors ce mélange de force et de douceur qui devait caractériser sa manière. Toutefois il se peut qu'en ces débuts, comme il advient facilement aux jeunes, la force chez lui primât quelque peu la douceur.

A la Maîtrise on chantait beaucoup ; on composait aussi. L'abbé Perriot avait une belle voix, juste, étendue, sympathique et sonore, mais qui peut-être manquait un peu de fondu et de moelleux. Il la mêla naturellement à celle des élèves, soit à la maison, soit à la Cathédrale, pour l'exécution des chœurs ; il le fit toujours avec une joie véritable. Il étudia personnellement, durant cette période, les éléments de l'harmonie et du contrepoint sur le plain-chant. Il s'essaya même à la composition dans le genre Palestrinien. Deux messes à quatre voix, fort intéressantes, un *Gloria* alterné avec le plain-chant, un remarquable motet *Quid retribuam*, plusieurs cantiques, deux hymnes, suffisent à montrer ce que le talent du jeune professeur eût été capable de produire, si d'autres travaux plus importants n'étaient venus absorber son temps et ses pensées.

C'est également pendant son séjour à la Maîtrise que M. Perriot commença l'étude approfondie et scientifique du plain-chant, à la lumière des enseignements théoriques du Moyen Age. Il s'y passionna. Doué en cette matière d'un merveilleux instinct, il était arrivé à des résultats fort remarquables bien avant que Dom Pothier publiât ses *Mélodies Grégoriennes*. La question du rythme, source de tant de controverses passées et présentes, avait attiré d'une façon spéciale son attention. Il l'avait ramenée à des principes d'une extrême simplicité. Leur application faite plus tard, sous sa direction, par les élèves du Grand Séminaire, donnait à l'exécution du chant ecclésiastique dans la Cathédrale de Langres un caractère de grandeur et un cachet de beauté artistique qui ont maintes fois frappé les visiteurs.

Le principal fruit pratique de ce labeur de Bénédictin fut la publication de l'*Office Paroissial noté*, paru pour la première fois, par les soins de l'éditeur Dallet, en 1877. Ce volume de près d'un millier de pages, de format peu encombrant, d'une impression claire et soignée, devait remplacer, en en condensant la substance, trois livres distincts, le *Graduel*, le *Vespéral* et le *Paroissien romain* du diocèse. Il eut un vrai succès, fut réédité en 1884, et de nouveau en 1897. Le chant reproduit était celui des anciennes éditions Langroises. Mais une heureuse innovation groupait les notes, associées précédemment sans règles scientifiques, conformément aux principes qui régissent la transcription de la neumatique grégorienne. En exécutant ce travail, M. Perriot fit preuve, au dire des gens du métier, d'une compétence rare et d'une intuition des plus heureuses.

***

Mais je viens d'anticiper sur les années. Car la publication de l'*Office paroissial* précéda de peu le Supériorat de l'abbé Perriot au Grand Séminaire. Il était entré dans cette maison comme professeur au cours de l'année 1869. En avril la chaire d'histoire se trouva vacante, par l'entrée en paroisse de M. Nicolas Jaugey. La confiance du nouveau Supérieur, son aîné de deux ans, appela M. Perriot à l'occuper. A dire vrai, il n'avait jamais éprouvé une sympathie bien vive pour les études historiques, et ce n'est pas sans quelque appréhension qu'il aborda cet enseignement. Il s'y porta pourtant avec ardeur, par sentiment du devoir. Et..., se plaisait-il à raconter plus tard, le goût vint, prononcé au point qu'il ne quitta pas sa chaire sans un sentiment de regret. Peut-être cette sympathie acquise s'explique-t-elle partiellement par le caractère des périodes qui formèrent la matière du cours. Le jeune professeur se trouvait en face de l'âge patristique. Il lui fut plus aisé de prendre pied sur ce terrain à demi-théologique. L'étude des écrivains ecclésiastiques, l'analyse de leurs ouvrages le ramenèrent au monde des idées. Il en fut heureux et, durant les dix-huit mois de son enseignement, une part très large fut faite à la Patrologie dans le cours d'Histoire.

Toutefois le jeune professeur n'était pas tellement absorbé par les Annales des premiers âges du christianisme que son attention ne pût se porter en même temps sur la page contemporaine qu'écrivait alors le Concile du Vatican. Tous les regards à ce moment étaient fixés sur Rome ; ceux de l'abbé Perriot plus que beaucoup d'autres. Les esprits étaient fort agités. Nombre de préjugés, d'idées fausses, avaient cours au sujet du Concile. L'abbé Perriot voulut dégager, pour le public croyant, la vraie physionomie de l'assemblée et lui en faire connaître la genèse, mettre en lumière l'origine des luttes comme l'état des questions. Tel fut l'objet d'une série d'articles publiés dans la *Semaine religieuse* du diocèse sous ce titre : *Lettres à mon frère sur le Concile œcuménique du Vatican*. Il en pa-

rut 14, dont la publication s'échelonne du 2 janvier au 19 juin 1870. Ces lettres sont écrites dans une langue sobre et élégante, d'un style vif et alerte. Elles conduisent l'histoire du Concile jusqu'aux derniers préparatifs avant l'ouverture.

L'attention allait être distraite de Rome par les événements de France. Quelques jours après la fin de l'année scolaire, la guerre était déclarée, et bientôt l'angoisse des premiers désastres étreignait tous les cœurs. La forte position de la ville de Langres en faisait, malgré l'insuffisance des ouvrages extérieurs de défense, un point stratégique important. Des corps de mobiles et de territoriaux y furent concentrés. Malheureusement la petite vérole ne tarda pas à faire visite à la garnison. L'Administration des hospices obtint alors que les bâtiments du Grand Séminaire fussent affectés au service des varioleux. Le Supérieur, M. Ravry, et les professeurs présents, MM. Perriot, Victor Jaugey, Simonot, se partagèrent la surveillance des salles et échangèrent la direction ou l'enseignement contre un rôle d'aumôniers-infirmiers volontaires. Ce furent des mois de dévoûment méritoire, des mois aussi de consolations spirituelles auprès de ces pauvres fils de France ; ce furent pareillement, et les acteurs l'ont souvent rappelé, des mois d'entrain, sinon de gaieté. La Sainte Vierge, à qui l'on s'était confié, protégea ses serviteurs. Nul ne fut gravement atteint ; M. Perriot en fut quitte pour un bouton de vérole, et M. Simonot pour une crise de fièvre.

Lorsqu'il fut possible de réunir de nouveau les séminaristes pour un court semestre de quatre mois, la chaire de dogme était vacante par la démission de M. Billardelle, bientôt suivie de sa mort. M. Perriot y fut appelé.

Il devait l'occuper pendant sept ans. Ce furent sept années singulièrement brillantes et fécondes. L'abbé Perriot y donna la mesure de ses qualités. C'étaient celles du professeur : doctrine étendue et sûre ; exposition méthodique, toute de logique et de clarté ; parole correcte, élégante même. La langue latine, dont il faisait un usage exclusif, lui était, grâce à sa double formation d'étudiant hors pair et de professeur d'humanités, extrêmement familière ; il la maniait avec une singulière aisance et avec un tour que parfois peut-être les élèves eussent préféré moins classique.

L'époque était très brillante pour le Grand Séminaire de Langres. Les élèves abondaient et leur affluence permettait de maintenir assez haut le niveau intellectuel. Aussi les cours de théologie se présentaient-ils avec une véritable ampleur. L'enseignement donné, sauf pour un ou deux traités de morale, était celui des anciens maîtres. Condensé en Synopses, il offrait la matière d'environ quatorze volumes in-8°. L'abbé Perriot n'était pas homme à reproduire avec quelques explications le cours d'un prédécesseur. Aussi bien, les Synopses de dogme, d'ailleurs à peu près épuisées, n'offraient pas un mérite égal à celles de théologie morale, dues à un homme de valeur et marquées, dans leur fond, de la forte empreinte d'un professeur très solide, le vénéré M. Thomas. Elles furent soumises à une totale refonte. Le résultat de ce travail fut d'abord une série d'autographies, puis des *Leçons* imprimées, dont les volumes parurent en cet ordre : *De Ecclesia,* 1876 (in-8° de VIII-514 p.), *De Deo,* 1876 (in-8° de 435 p.), *De Creaturis,* 1876 (in-8° de 548 p.), *De Gratia,* 1878 (in-8° de VIII-410 p.), *De Verbo Incarnato et de B. V. Dei Genitrice Maria,* 1878 (in-8° de VIII-568 p.), *De Sacramentis in genere, de SS. Eucharistiæ Mysterio,* 1878 (in-8° de 504 p.), *Prolegomena ad S. Theologiam, De Religione revelata,* 1886 (in-8° de 684 p.). L'apparition du dernier volume fut retardée longtemps par le changement survenu, vers l'automne de 1878, dans les fonctions de M. Perriot.

Les années que marquèrent ces publications furent des moments d'une activité extrêmement intense. Il arriva plus d'une fois à l'abbé Perriot de réduire le temps du sommeil à trois heures,, durant des périodes de quinze jours. Sa constitution, jadis plutôt légèrement chétive, mais devenue depuis très robuste, lui permettait ces débauches de travail.

Il s'en reposait par d'autres labeurs. Il s'occupait des cérémonies de la Cathédrale, qu'il dirigeait avec la précision et la méthode habituelles à son esprit. Il poussait ses études favorites de plain-chant ; je rappelle, pour mémoire, que le début de 1877 vit paraître l'*Office Paroissial*. M. Perriot avait été, en 1871, un des fondateurs de *La Haute-Marne,* journal local, tri-hebdomadaire, de tendance doctrinale, voué à la défense de la vérité sociale et religieuse. Durant toute cette période il lui donna une collaboration aussi suivie qu'appréciée. En 1877, il publia dans l'*Univers* une série d'articles contre ce qui demeurait à ses yeux l'erreur dangereuse, l'ennemi tout court, le Libéralisme.

C'est du libéralisme doctrinal qu'il s'agit, est-il besoin de le dire ? C'est qu'en effet une double passion remplissait l'âme du jeune professeur de théologie : l'amour de la vérité intégrale, le culte de la sainte Eglise, de l'Eglise romaine. Les enseignements, les indications de cette dernière étaient pour M. Perriot une loi ; ses droits, ses privilèges, un bien de famille qu'on défend jalousement. Aussi, pour

cet ordre de sujets, dans les questions librement controversées entre catholiques, ses sympathies allaient toujours, à moins d'évidence contraire, aux solutions les plus favorables à l'Eglise ou à son Chef. Il devait demeurer fidèle à cette règle, au fond très sage. Professeur ou polémiste, M. Perriot put, sans doute, excéder une fois ou l'autre, dans certaines conclusions adoptées, consciemment ou non, sous l'influence de ce principe réflexe. Mais quel catholique, quel prêtre saurait lui en faire un sérieux grief ? Ne trouvait-il pas d'ailleurs, dans son attachement même au Magistère suprême, le correctif anticipé de l'outrance légèrement absolue de quelques vues ou déductions personnelles ?

La distribution des matières théologiques entre les divers cours était réglée à Langres, à cette époque, par le principe de l'indivision des traités. A ce titre le professeur de dogme avait à faire parfois œuvre de moraliste ou de canoniste. Quels étaient dans les diverses matières les principes de l'abbé Perriot et ses auteurs préférés ? L'ensemble de son œuvre est emprunté aux grands théologiens du Moyen Age et du XVIe siècle. Pour l'exposition scolastique du dogme, S. Thomas est son guide. Dans les matières discutées, il l'interprète d'accord avec l'école Thomiste, bien qu'il tente une conciliation relative sur plus d'un point (Prédestination, Fin de l'Incarnation) entre Thomistes et Molinistes, Thomistes et Scotistes, à l'aide de la distinction, qui lui fut toujours chère, entre « l'ordre d'intention » et « l'ordre d'exécution. » Où la morale est en cause il suit généralement la ligne modérée de S. Alphonse. Sur les points qui confinent à l'ascèse et à la mystique (Conditions du mérite), c'est aux doctrines de son patron S. François de Sales qu'il se rallie.

Dans l'économie de ses traités, M. Perriot attachait une très grande importance à la disposition des questions. Leur distribution et leur enchaînement sont marqués au coin de ses qualités maîtresses, la logique et la clarté. Pour chaque point il suit une marche à peu près uniforme. Vient d'abord un exposé spéculatif et historique de la question, en général plutôt sobre. Suit, toutes les fois que le sujet le comporte, la triple démonstration classique, par l'Ecriture Sainte, les Pères et la raison théologique. Une part très large est faite à la réponse aux difficultés, généralement présentées dans le même ordre.

Ce qui frappe, tout de suite, dans l'examen de ces traités, c'est la place qu'y occupe la métaphysique du dogme. Sans doute elle y déborde moins que dans tel cours, si justement goûté, du Collège Romain. Mais encore on sent que l'auteur se plaît dans cette analyse détaillée du *Comment* des dogmes. Ce n'est pas que les textes de l'Ecriture manquent, ou que les démonstrations patristiques soient écourtées. Mais j'ai lieu de croire que, vingt ans plus tard, l'auteur lui-même eût modifié l'exposé de ce genre de preuves. Il eût davantage fait la sélection entre les textes, au lieu de les accumuler ; par une critique avertie et une exégèse fouillée, il en eût assuré mieux la pleine et exacte valeur démonstrative. Mais il serait injuste d'apprécier cette œuvre considérable en dehors des circonstances qui l'ont vue naître. A l'heure où M. Perriot écrivait, les méthodes auxquelles je fais allusion demeuraient encore l'apanage de quelques grands centres universitaires, et l'on devrait même observer qu'elles étaient loin d'y avoir pris leur légitime développement. Aussi bien, les autographies comme les volumes imprimés de M. Perriot demeuraient-ils avant tout un manuel de classe, le mémento que doit compléter, vivifier, l'enseignement oral du maître. Et la parole du professeur Langrois n'était pas une réédition morte de son texte. Son exposition l'animait ; elle donnait du relief aux idées, aux mots de valeur ; elle achevait de mettre dans les esprits la précision et la clarté.

Le professeur de Grand Séminaire, conscient de sa mission, ne se confine pas volontiers dans la seule doctrine. Ce n'est pas un intellectuel pur. Il tient à prendre contact avec les âmes de ses disciples dans les épanchements du confessionnal et de la direction. Du moins ainsi comprenait-on jadis ce rôle dans la plupart des Séminaires de France, et je ne sache pas que les choses aient beaucoup changé. Sans méconnaître les avantages des combinaisons étrangères, ni les très graves autorités dont elles s'appuient, il sera permis de rappeler que l'âme du professeur lui-même n'est pas la dernière à bénéficier de ce second aspect de son activité.

L'abbé Perriot fut vite un directeur goûté. De prime abord, cela pourrait surprendre. Une certaine réserve de caractère, une froideur apparente, une parole nette et incisive, semblaient peu faites pour provoquer l'ouverture confiante. Mais celui qui savait passer outre à cette impression première, découvrait bien vite, pour peu qu'il mît dans ses rapports de confiance et de docilité, des réserves insoupçonnées de dévoûment, de bonté, — d'indulgence même, quand le Directeur la jugeait bien placée. Je n'insisterai pas pour l'instant sur cet aspect du ministère de M. Perriot ; nous le retrouverons en parlant du Supérieur. C'est alors en effet qu'il prit son plus grand développement.

***

Vers la fin des vacances scolaires de 1878, M. Ravry, Supérieur des deux Séminaires, dut

quitter ses fonctions pour se consacrer exclusivement aux labeurs de l'administration diocésaine. M. Perriot fut appelé à le remplacer à la tête du Grand Séminaire, le Petit reprenant son autonomie. Chanoine honoraire depuis le 21 mars de cette même année, il reçut les lettres de vicaire général honoraire le 18 novembre.

On peut croire, et il l'a dit lui-même plus d'une fois, que ces nouvelles fonctions souriaient moins que l'enseignement à ses goûts et à ses aspirations. Il vit à les accepter un devoir ; il apporta à les remplir cette fidélité persévérante que les âmes fortes et pieuses puisent dans l'énergie du vouloir et dans la claire vue du bon plaisir de Dieu.

C'est une vie astreignante, peut-être à l'excès, que celle du Supérieur dans un certain nombre de Séminaires de France. Toute la direction extérieure de la maison repose sur lui seul. Pas un exercice de communauté qu'il ne doive présider, et les promenades elles-mêmes se prennent sous sa conduite. M. Perriot s'assujettit avec une fidélité constante à cette espèce de servage. Il était relativement rare qu'il se fît remplacer pour une partie de la journée. Dans l'espace de cinq ans mes souvenirs ne me rappellent pas plus de deux ou trois absences ayant duré plus d'un jour. Et il s'agissait des derniers adieux à une mère, à une sœur, tendrement aimées, ou des devoirs suprêmes à leur rendre.

L'ensemble de l'action extérieure de M. Perriot à l'endroit de la communauté était marqué au double cachet de la force et de la bonté, *fortiter et suaviter*. C'est l'impression de la force que l'on ressentait tout d'abord. Cette force se révélait, en dépit de la petite taille du Supérieur, dans sa large physionomie, dans son œil vif et scrutateur, dans sa parole nette, mesurée, impérative. Elle se manifestait dans la chasse donnée, sans trêve, à toute tendance à ces affections qui énervent, plus encore et sans merci à tout écart ou toute témérité de l'esprit. Elle s'affirmait enfin, sans reculer, en face de la résistance ; mais prête d'ailleurs à désarmer, et sans arrière-pensée, en face d'une soumission sincère. C'est que le fond de cette âme était fait de bonté. Et l'on ne tardait guère à s'en apercevoir, pour peu surtout que l'on fût visité par la maladie ou l'épreuve ; aussi l'ensemble des arrivants, chaque année, vouait-il assez promptement à M. Perriot confiance et attachement.

Aussi bien, son abord était-il simple et facile. Il aimait à se mêler directement aux élèves. Bien plus, dans les promenades à la maison de campagne, il n'hésitait pas à s'associer à la partie de barres traditionnelle. Il avait été jadis un excellent coureur, et l'on s'en apercevait encore en dépit des engourdissements de l'âge. Est-il besoin de l'observer ? il y avait dans cette condescendance familière autre chose que le désir de donner à ses muscles un exercice d'ailleurs bien nécessaire. Le champ de barres paraissait au Supérieur, et à bon droit, un des meilleurs terrains d'observation. Dans l'entraînement du jeu, les masques tombent et les contenances d'emprunt ; les caractères se révèlent avec le fond de leurs dispositions natives. Un regard averti peut y apprendre beaucoup, à condition toutefois de ne pas oublier que si la nature s'y trahit, on y saisit moins bien les transformations réfléchies opérées par la volonté sous l'empire de la grâce.

En disciple éclairé du Docteur angélique, M. Perriot avait l'intelligence pratique des conséquences de l'union substantielle de l'âme et du corps en notre pauvre être humain. Aussi, pour établir l'âme dans un état d'équilibre normal, se préoccupait-il tout d'abord de la santé du corps. Il avait l'œil au guet pour surveiller les symptômes d'atonie ou d'affaiblissement physiques. Le mal constaté, il veillait à y porter remède ; il visitait très fréquemment les élèves alités ; volontiers il reprenait auprès d'eux son ancien rôle d'infirmier. Nombreux sont ceux qui ont fait en pareille occurrence l'expérience de sa vigilance attentive et de son inlassable dévoûment.

Si les infirmités du corps le touchaient, il était plus sensible encore, peut-être, aux débilités de l'âme, quelle qu'en fût la nature. Elles se révélaient moins souvent à lui dans l'exercice de ses fonctions de Supérieur. Mais il entrait en contact avec elles comme Directeur ; car il voyait s'adresser à lui près de la moitié de la communauté. Cette dualité de mission dans le Supérieur avait, à dire vrai, quelque chose de délicat, et, si l'on veut, de théoriquement anormal. Mais elle était de tradition dans la maison, et bien que les idées spéculatives de M. Perriot ne lui fussent pas favorables, il y demeura fidèle. Il se peut que tout n'ait pas été constamment pur dans les mobiles qui poussaient les séminaristes à prendre le Supérieur comme directeur. Mais, au demeurant, je ne sache pas que pareil choix ait jamais causé de gêne aux âmes droites, ni que les autres aient eu à s'en plaindre. Ceux qui ont joui du bienfait de la direction de M. Perriot lui en gardent un souvenir ému et reconnaissant.

C'est qu'il apportait dans l'exercice de ce ministère des dons précieux. Il savait écouter, aidant et éclairant, au besoin, d'une question sagace, la confidence timide ou embarrassée. Puis en quelques paroles, lentes, sobres, précises, il indiquait la solution du doute, la ligne de conduite à observer. A moins, ce qui n'était pas rare, qu'il ne préférât amener l'intéressé à formuler lui-même la réponse, que le directeur se bornait à sanc-

CLICHÉ FELICI ROME

Monseigneur PERRIOT

en costume de

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

(Rome, 1909)

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

quitter ses fonctions pour se consacrer exclusivement aux labeurs de l'administration diocésaine. M. Perriot fut appelé à le remplacer à la tête du Grand Séminaire, le Petit reprenant son autonomie. Chanoine honoraire depuis le 21 mars de cette même année, il reçut les lettres de vicaire général honoraire le 18 novembre.

On peut croire, et il l'a dit lui-même plus d'une fois, que ces nouvelles fonctions souriaient moins que l'enseignement à ses goûts et à ses aspirations. Il vit à les accepter un devoir ; il apporta à les remplir cette fidélité persévérante que les âmes fortes et pieuses puisent dans l'énergie du vouloir et dans la claire vue du bon plaisir de Dieu.

C'est une vie astreignante, peut-être à l'excès, que celle du Supérieur dans un certain nombre de Séminaires de France. Toute la direction extérieure de la maison repose sur lui seul. Pas un exercice de communauté qu'il ne doive présider, et les promenades elles-mêmes se prennent sous sa conduite. M. Perriot s'assujettit avec une fidélité constante à cette espèce de servage. Il était relativement rare qu'il se fît remplacer pour une partie de la journée. Dans l'espace de cinq ans mes souvenirs ne me rappellent pas plus de deux ou trois absences ayant duré plus d'un jour. Et il s'agissait des derniers adieux à une mère, à une sœur, tendrement aimées, ou des devoirs suprêmes à leur rendre.

L'ensemble de l'action extérieure de M. Perriot à l'endroit de la communauté était marqué au double cachet de la force et de la bonté, *fortiter et suaviter*. C'est l'impression de la force que l'on ressentait tout d'abord. Cette force se révélait, en dépit de la petite taille du Supérieur, dans sa large physionomie, dans son œil vif et scrutateur, dans sa parole nette, mesurée, impérative. Elle se manifestait dans la chasse donnée, sans trêve, à toute tendance à ces affections qui énervent, plus encore et sans merci à tout écart ou toute témérité de l'esprit. Elle s'affirmait enfin, sans reculer, en face de la résistance ; mais prête d'ailleurs à désarmer, et sans arrière-pensée, en face d'une soumission sincère. C'est que le fond de cette âme était fait de bonté. Et l'on ne tardait guère à s'en apercevoir, pour peu surtout que l'on fût visité par la maladie ou l'épreuve ; aussi l'ensemble des arrivants, chaque année, vouait-il assez promptement à M. Perriot confiance et attachement.

Aussi bien, son abord était-il simple et facile. Il aimait à se mêler directement aux élèves. Bien plus, dans les promenades à la maison de campagne, il n'hésitait pas à s'associer à la partie de barres traditionnelle. Il avait été jadis un excellent coureur, et l'on s'en apercevait encore en dépit des engourdissements de l'âge. Est-il besoin de l'observer ? il y avait dans cette condescendance familière autre chose que le désir de donner à ses muscles un exercice d'ailleurs bien nécessaire. Le champ de barres paraissait au Supérieur, et à bon droit, un des meilleurs terrains d'observation. Dans l'entraînement du jeu, les masques tombent et les contenances d'emprunt ; les caractères se révèlent avec le fond de leurs dispositions natives. Un regard averti peut y apprendre beaucoup, à condition toutefois de ne pas oublier que si la nature s'y trahit, on y saisit moins bien les transformations réfléchies opérées par la volonté sous l'empire de la grâce.

En disciple éclairé du Docteur angélique, M. Perriot avait l'intelligence pratique des conséquences de l'union substantielle de l'âme et du corps en notre pauvre être humain. Aussi, pour établir l'âme dans un état d'équilibre normal, se préoccupait-il tout d'abord de la santé du corps. Il avait l'œil au guet pour surveiller les symptômes d'atonie ou d'affaiblissement physiques. Le mal constaté, il veillait à y porter remède ; il visitait très fréquemment les élèves alités ; volontiers il reprenait auprès d'eux son ancien rôle d'infirmier. Nombreux sont ceux qui ont fait en pareille occurrence l'expérience de sa vigilance attentive et de son inlassable dévoûment.

Si les infirmités du corps le touchaient, il était plus sensible encore, peut-être, aux débilités de l'âme, quelle qu'en fût la nature. Elles se révélaient moins souvent à lui dans l'exercice de ses fonctions de Supérieur. Mais il entrait en contact avec elles comme Directeur ; car il voyait s'adresser à lui près de la moitié de la communauté. Cette dualité de mission dans le Supérieur avait, à dire vrai, quelque chose de délicat, et, si l'on veut, de théoriquement anormal. Mais elle était de tradition dans la maison, et bien que les idées spéculatives de M. Perriot ne lui fussent pas favorables, il y demeura fidèle. Il se peut que tout n'ait pas été constamment pur dans les mobiles qui poussaient les séminaristes à prendre le Supérieur comme directeur. Mais, au demeurant, je ne sache pas que pareil choix ait jamais causé de gêne aux âmes droites, ni que les autres aient eu à s'en plaindre. Ceux qui ont joui du bienfait de la direction de M. Perriot lui en gardent un souvenir ému et reconnaissant.

C'est qu'il apportait dans l'exercice de ce ministère des dons précieux. Il savait écouter, aidant et éclairant, au besoin, d'une question sagace, la confidence timide ou embarrassée. Puis en quelques paroles, lentes, sobres, précises, il indiquait la solution du doute, la ligne de conduite à observer. A moins, ce qui n'était pas rare, qu'il ne préférât amener l'intéressé à formuler lui-même la réponse, que le directeur se bornait à sanc-

CLICHÉ FELICI ROME

Monseigneur PERRIOT

en costume de

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

(Rome, 1909)

tionner d'un *Oui* ou d'un *Bien* expressif. Cette conduite était sage et témoignait d'une juste entente de la Direction. M. Perriot y voyait, à bon droit, un rôle de contrôle et d'aide s'exerçant à l'endroit des souffles de l'Esprit et des initiatives de l'âme. Il visait à développer les lumières, les énergies libres du sujet, bien plus qu'à se substituer à ce dernier dans la conduite de sa vie. Et c'était là, je pense, le secret de ces laconismes qui surprenaient quelquefois.

Aussi bien cette sobre réserve n'était-elle pas chez M. Perriot une règle universelle et constante. Il savait que certaines âmes ont d'autres besoins. Dans un séminaire peuplé, les jeunes gens ne sont point rares qu'une constitution débilitée par la croissance, la vie sédentaire et l'étude, livre aux angoisses déprimantes de l'obsession. Ceux-là trouvaient auprès de lui la décision nette, impérative, qu'appelaient l'infirmité de leur vouloir et le trouble de leur esprit. Ils la recevaient intimée avec fermeté, mais en même temps avec une sympathie réconfortante. Pour ces âmes endolories, sa forte main se faisait singulièrement délicate et douce ; son cœur, si éloigné de toute émotion sensible, les enveloppait d'une tendresse de mère. Quelque absorbé qu'il pût être par le labeur, leurs importunités n'arrivaient pas à provoquer chez lui le moindre signe d'impatience. Plus d'un prêtre de ma génération pourrait à ce sujet révéler des traits où la maîtrise absolue de soi chez M. Perriot confinait au pur héroïsme.

C'est dans le même esprit d'oubli de soi, de charité dévouée, qu'il consentait à suivre de sa vigilance et de ses conseils ceux de ses dirigés qui, devenus prêtres, désiraient lui continuer l'ouverture de leur esprit et de leur cœur. Il prenait habituellement, le soir, sur les heures de son sommeil, pour leur écrire des lettres à la fois élevées et charmantes, où se coudoient, dans le meilleur voisinage, les conseils de perfection et les exposés dogmatiques, où l'esprit descend aisément des envolées mystiques aux avis d'hygiène. Le tout entrecoupé d'épanchements familiers et écrit d'un style alerte, dans une langue précise, élégante, plus d'une fois pittoresque. Ces lettres, si elles pouvaient être publiées, le révèleraient, je crois, comme homme et comme écrivain, sous un jour peu connu. Elles trahiraient notamment un aspect de grâce enjouée ou émue que le tête-à-tête, même intime, laissait rarement percer.

Les principes d'ascèse qui guidaient le Directeur dans son action directe sur les âmes se retrouvaient dans les *Entretiens* officiels du Supérieur ou dans les retraites d'ordination qu'il prêchait. Familier avec les grands mystiques de l'Ecole espagnole, goûtant personnellement beaucoup S. Jean de la Croix, il s'inspirait plus volontiers des trésors spirituels recélés dans la *Somme,* de l'esprit et des œuvres de S. François de Sales. Il voulait à la piété une base doctrinale, la souhaitait éclairée et forte plutôt qu'ardente et sensible. Ce qu'il demandait surtout aux âmes, c'était l'humilité, l'abandon, le détachement à l'endroit de l'estime et de l'affection humaines, la fidélité vaillante en face du devoir quotidien. Il s'efforçait de leur inspirer une foi vive et un amour profond à l'égard de Jésus Eucharistie, le culte filial de Marie, la dévotion à l'Eglise envisagée spécialement dans son chef le Pontife Romain. S. François d'Assise était un de ses saints de prédilection. Membre lui-même du Tiers Ordre, il se montra très favorable à la diffusion de cette institution.

Dans leur teneur et leur forme, les Entretiens et Discours spirituels de M. Perriot révélaient en lui le professeur d'antan. On retrouvait son exposition méthodique et claire, son élocution sobre et facile. Le fond était habituellement doctrinal, didactique, entremêlé d'aperçus de fine psychologie. Certains esprits les trouvaient un peu spéculatifs ; la plupart eussent aimé à y sentir vibrer davantage les cordes de la sensibilité sous le souffle d'une émotion communicative. Mais, j'ai eu l'occasion de le noter déjà, l'absence de la flamme oratoire était une des rares lacunes de cette très riche nature.

En retour, elle était faite pour le labeur d'administration, ayant l'instinct de l'ordre et le goût de l'organisation. Très bien secondé pour la gestion des intérêts temporels de la maison, le Supérieur ne s'en désintéressait pas ; tout en se reposant sur l'Econome, il avait à cœur de se tenir exactement au courant des affaires de quelque importance, pour en éclairer au besoin la marche d'un avis compétent.

Pour être complet, il me faudrait parler des Cours de Pastorale, et pareillement des classes de chant. Celles-ci ne rentraient pas dans les attributions normales du Supérieur ; mais M. Perriot avait tenu à en garder la direction. C'est qu'il demeurait plus que jamais fidèle à ses chères études sur les mélodies ecclésiastiques. Vice-président du Congrès d'Arezzo, le tact et la compétence dont il y fit preuve en des circonstances délicates lui avaient mérité de rester en rapports suivis avec tous ceux qui s'occupaient de la restauration du plain-chant grégorien. Ses relations pleines de cordialité avec Dom Pothier valurent plusieurs fois à la communauté les entretiens du célèbre moine, qui les accompagnait de l'exécution de quelque fragment du répertoire sacré.

Ces occupations multiples, auxquelles s'ajoutait naturellement la part qu'il prenait, comme membre du Conseil épiscopal, à l'ad-

ministration diocésaine, ne suffisaient pas à absorber l'activité de M. Perriot. Il continuait sa collaboration, intermittente, à l'*Univers*. Il y donna spécialement diverses séries d'articles à l'occasion des grandes Encycliques doctrinales de Léon XIII. Ces articles signés d'abord « Un Professeur de Théologie » furent très remarqués. Réunis aussitôt en brochures, ils forment comme autant de Commentaires des Lettres pontificales *Immortale Dei*, *Libertas*, *Sapientiæ Christianæ* et *Rerum Novarum* [1].

Orienté dès lors vers les questions sociales, il voulut les étudier non seulement dans les livres, mais sur place. Entré en relations suivies avec la famille Harmel, il aimait à se rendre, pendant les vacances, au Val des Bois. Il eut, comme conseiller doctrinal, une grande part dans la rédaction du *Catéchisme du Patron*. Plus tard il devait être un des membres assidus et plus ou moins l'âme des réunions annuelles au Val, Semaines Sociales avant la lettre qui groupaient, autour de quelques personnages d'expérience, des séminaristes, des jeunes prêtres et des laïcs, désireux de s'initier à la solution chrétienne de cet ordre de problèmes.

Mais l'œuvre à laquelle M. Perriot donnait, surtout dans les dernières années de son supériorat, le meilleur peut-être de ses loisirs, c'est l'*Ami du Clergé*. Fondé en 1879 par Victor Palmé, il était devenu dès l'année suivante Langrois d'impression et de rédaction, tout en restant la propriété de l'éditeur parisien. A cette date, 1880, M. Perriot fut choisi comme guide doctrinal, chargé de la surveillance et de la révision des articles. Naturellement plus d'un sortit dès lors de sa plume. Quand, vers 1888, la propriété de l'*Ami* fut achetée par M. Firmin Dangien, l'état de santé de ce dernier imposa à M. Perriot une collaboration directe beaucoup plus active. Il me souvient de l'avoir vu souvent travailler en dernière heure pour boucler un n° que la contribution des rédacteurs laissait inachevé. Son labeur se ralentit à peine quand, en 1890, les destinées de la Revue se trouvèrent aux mains d'un ami intime, M. le chanoine Denis. Et toutefois le devoir d'état ne lui permettait guère de consacrer à ce labeur que des heures prises à de rares loisirs ou sur un repos légitime. La Providence allait bientôt en disposer autrement et le livrer pleinement à l'œuvre pour laquelle les insondables desseins de la divine Sagesse l'avaient préparé.

*
**

L'homme donne sa vraie mesure dans l'épreuve, et le sacrifice est communément à la base de toute action féconde. Il semble notamment que les œuvres appelées à un large développement et à une influence salutaire doivent jeter leurs racines dans une terre plus ou moins détrempée par le sang ou par les larmes. L'expansion de l'*Ami du Clergé* ne devait pas échapper, ce me semble, à cette loi providentielle.

Le 13 avril 1892, Mgr Larue retirait à M. Perriot la direction du Grand Séminaire pour divergence réciproque dans les « idées » et la « manière de faire, » et lui offrait la cure de Lanoue, à Saint-Dizier. Le Supérieur crut son programme frappé plus que sa personne : il souffrit doublement.

Mais cette souffrance, il se plut aussitôt à l'envisager moins en relation avec les causes créées que dans le rayonnement du bon plaisir divin. L'épreuve présente lui devint ainsi le point de départ d'ascensions nouvelles dans les voies du détachement et de l'abandon, de tout temps chères à son âme. Quelques jours après son départ du Séminaire, il écrivait à un ami : « Pour moi, jamais retraite, si ce n'est celle de mon diaconat, ne m'a fait autant de bien. C'est un sacrifice, et je souffre de voir souffrir. Mais ce sacrifice est accompagné de tant de lumières et de consolations que je ne puis que dire : *Superabundo gaudio in omni tribulatione nostra. Gaudete in Domino semper; iterum dico gaudete. Nihil solliciti sitis; sed in omni oratione petitiones vestræ innotescant apud Deum.* Demandez pour moi, si vous le voulez bien, que je connaisse la volonté de Dieu et que je la suive. »

La prière, la réflexion lui montrèrent le bon plaisir divin dans une collaboration de tous les instants à l'*Ami du Clergé*. Il fut dès lors associé à sa Direction avec le titre et les fonctions de Rédacteur en chef. A la mort de l'abbé Denis, en juillet 1896, il demeura seul à la tête de la Revue. En 1902 il devait se décharger d'une partie du labeur d'administration sur M. l'abbé Rozier, que le choix de M. Denis, le talent et les études, une collaboration intime de six années désignaient à sa confiance.

M. Perriot apportait à sa mission nouvelle une préparation singulièrement heureuse. Le bref aperçu fourni sur sa carrière le fait assez ressortir. Ce qu'il convient cependant de relever en y insistant, c'est l'éminente convenance de ses dispositions naturelles. Doué d'une ouverture d'esprit universelle, d'un don très rare d'adaptation aux sujets les plus variés, d'un

[1] *L'Encyclique* Immortale Dei *et ses Enseignements. Extraits du journal l'*Univers. Paris, 1886 ; in-8° de 125 p. — *L'Encyclique* Libertas *et ses Enseignements*. par un Professeur de théologie. Paris, 1888 ; in-8° de 117 p. — *L'Encyclique* Rerum Novarum *et ses Enseignements*, par M. François Perriot, Supérieur du Grand Séminaire de Langres. Paris, 1892 ; in-8° de 134 p. — Nous n'avons pu retrouver le Commentaire de l'Encyclique *Sapientiæ*, épuisé depuis longtemps.

sens droit, d'une puissance de travail qui presque jusqu'à la fin n'eut d'égale que sa facilité, il était vraiment fait pour la direction d'une « Revue de toutes les sciences ecclésiastiques. » Les dispositions morales étaient à la hauteur du talent. Je n'ai point à redire son amour passionné de l'Eglise, son zèle pour la vérité et pour l'orthodoxie. M. Perriot ne cessa, de plus, d'apporter dans l'exercice de ses fonctions le plus large désintéressement. Jamais il ne voulut voir dans la diffusion de l'*Ami* autre chose qu'un mode d'apostolat. Aussi les ressources disponibles furent-elles toujours consacrées soit à l'amélioration de la Revue, soit à de larges subsides octroyés sans bruit aux œuvres les plus chères à la piété catholique, les plus utiles à la défense de l'Eglise. Il ne m'appartient pas de soulever le voile discret dont le Directeur de l'*Ami du Clergé* se plut à couvrir toujours la mesure et la destination de ses largesses, pas plus que je ne saurais ôter complètement celui que le prêtre charitable jetait sur ses libéralités privées. Mais l'intelligence des faits ne permet pas le silence absolu sur ces choses. Car celui qui juge aux clartés de la foi comprendra sans peine de quelle influence le détachement des profits terrestres dut être pour le succès de l'œuvre de Mgr Perriot.

Ce succès ne cessa d'aller s'affirmant. En 1896, quand mourut l'abbé Denis, le nombre des abonnés venait de dépasser cinq mille. De cette date à l'époque de la Séparation, chaque année devait apporter ou à peu près son millier d'adhérents nouveaux. S'il y eut à la suite de la loi spoliatrice un fléchissement, il fut de courte durée.

Dans ce succès les rédacteurs ont eu certainement leur large part, et M. Perriot me reprocherait de ne pas le proclamer bien haut. Mais ce fut un de ses grands mérites, à lui, de maintenir ou de conquérir leur sympathie et de guider leur collaboration à son œuvre. Il sut exercer son droit de contrôle et de révision avec tact, délicatesse et largeur d'esprit. Ce que sa correspondance avait commencé, l'intérêt de son entretien et le charme de sa franche bonté l'achevait pour la plupart d'entre eux. Car communément les relations personnelles, quand elles n'existaient point, ne tardaient pas à se nouer. Et quand on quittait la cordiale hospitalité de la rue de la Crémaillère, c'était en ami.

M. Perriot donnait d'ailleurs lui-même, surtout du vivant de l'abbé Denis, de nombreux articles à la Revue. Il abordait avec une égale facilité tous les sujets. Toutefois les questions de philosophie, de sociologie, de morale, celles de dogme surtout, étaient pour lui terrains préférés. Le plain-chant demeurait son domaine réservé. Il en était de même d'une partie des sujets d'actualité, et notamment de l'analyse ou des commentaires des documents émanés du Souverain Pontife. La clarté, la logique, l'aisance, la sobriété caractérisent sa manière. Son style, correct, précis et ferme, manque habituellement un peu de relief, de couleur et de vie.

Avec le temps la collaboration personnelle de M. Perriot dut forcément se ralentir. Le Directeur voyait croître chaque jour son travail de correspondance. L'ouverture et la distribution du courrier laissaient quotidiennement sur sa table de nombreuses lettres auxquelles il se faisait un devoir de répondre personnellement. C'étaient, pour une large part, des appels, souvent angoissés, à ses lumières et à ses directions. Ces missives suppliantes venaient un peu de toutes les parties du monde, et parfois combien longues et combien étranges ! A moins d'impossibilité ou d'inutilité évidente, M. Perriot répondait toujours, et sa plume allait courant, rapide et ferme, tantôt résolvant le doute en quelques lignes, tantôt, et fréquemment, remplissant des pages entières, d'une belle et fine écriture, pour porter à une âme la lumière ou la paix. Dieu seul sait le temps et l'effort que le Directeur de l'*Ami du Clergé* a consacrés à ce ministère obscur, le bien qu'il a, de la sorte, opéré. Chacun des bénéficiaires de sa charité dévouée ne peut guère, dans son isolement, que le soupçonner.

Il est donc bien vrai que de sa Revue « Mgr Perriot fut l'âme inspiratrice et agissante. » Quant aux services que l'*Ami du Clergé* a rendus, il ne m'appartient point de les rappeler. M. François Veuillot l'a fait en termes trop élogieux pour qu'on puisse les citer ici. On me permettra de transcrire seulement la conclusion qu'il en dégage, au sujet de l'influence de M. Perriot : « Et c'est pourquoi, silencieusement laborieux dans sa maison de Langres, ignoré du monde et presque inconnu pour trop de catholiques, il n'en aura pas moins exercé sur le clergé de France et, indirectement, sur le peuple chrétien lui-même, une action discrète et profonde. »

***

A cette action les relations de M. Perriot avec l'*Univers* contribuèrent pour leur part. Elles remontaient à quarante ans. L'abbé Denis, cher à Louis Veuillot depuis les jours du Concile, fut le trait d'union qui rapprocha du grand journal catholique celui qui devait en demeurer l'ami fidèle. L'attachement de M. Perriot pour l'*Univers* ne se borna jamais à une sympathie stérile. Mais il semble qu'en cette dernière période de sa vie ses sentiments aient pris un caractère plus intime encore et plus agissant. A Paris se succédaient les difficultés et les deuils. C'est à de pareilles heures

que s'approchent les âmes élevées et bonnes. Ce que fut, alors surtout, le concours du vénéré défunt, le Directeur de l'*Univers* l'a dit en des paroles émues : « Dans toutes les épreuves et tous les embarras, Mgr Perriot fut avec nous de cœur et de pensée. Tantôt sa plume solide et précise, par des communications impersonnelles ou des articles signés, apportait à nos combats le concours de sa doctrine impeccable ; tantôt ses lettres amicales et judicieuses arrivaient au moment précis pour nous soutenir et nous orienter ; tantôt enfin, son inépuisable dévoûment nous fortifiait dans les heures inquiètes et douloureuses. Et c'était pour nous un encouragement, une sécurité, que nous sentir si constamment d'accord avec ce théologien sans défaillance et ce dialecticien sans lacune. »

Ses relations avec le grand journal catholique doctrinal ne faisaient pas oublier à M. Perriot la presse locale. Il fut durant de longues années Directeur de la *Croix de la Haute-Marne*. Il s'était réservé l'humble labeur de résumer dans chaque numéro les principaux faits des jours précédents. Il les présentait dans un tableau complet, sobre et vivant. Ces *Chroniques générales* constituaient, par la perfection de leur forme, un régal pour les gens du métier.

Pas plus que le professeur de dogme ou le Supérieur, le publiciste n'avait cessé d'être un plain-chantiste de goût et d'inclination. Les initiatives de Pie X le comblèrent de joie. Appelé par la confiance du Souverain Pontife à participer comme Consulteur aux travaux de la Commission du Chant liturgique, il fut sincèrement heureux de cette distinction, et il eut à cœur de s'acquitter au mieux de sa mission. Que de fois je l'ai vu vers cette époque assis à son modeste bureau, entre les reproductions phototypiques ou les textes originaux de manuscrits, déchiffrant, la loupe à la main, puis transcrivant les notations anciennes ! Du premier coup d'œil, en entrant, on sentait le travail accompli *con amore*.

***

On se demandera, sans doute, comment M. Perriot pouvait mener de front des occupations aussi multiples. Il y faisait face grâce à la facilité vraiment extraordinaire de son esprit et à sa puissance de travail, mais aussi grâce à son calme, à sa maîtrise de lui-même, enfin à la régularité de sa vie.

Il avait gardé ses habitudes de Supérieur. Chaque matin, il était debout à 4 heures et demie. Il récitait Matines et Laudes, Prime et Tierce, puis faisait oraison. A 6 heures, il montait à l'autel. Après son action de grâces, il revenait de la Cathédrale, par un léger détour sur le rempart, en achevant ses Petites Heures. Il déjeunait et se mettait au travail jusqu'à midi. Après le dîner, quand sa santé et ses amis lui eurent fait un devoir de se ménager un peu d'exercice physique, il prit l'habitude de sortir environ une heure. C'était dans le règlement : et dès lors l'état du ciel ou la rigueur de la saison n'y faisaient guère ; seule la charité pouvait le retenir à la maison. Il eut longtemps ses itinéraires favoris. On pouvait fréquemment le rencontrer faisant le tour de la ville au-dessous des remparts. Il allait de son pas alerte, récitant Vêpres et Complies, puis égrenant son chapelet. Rentré au logis il se remettait au travail jusqu'au soir, sous réserve des visites fréquentes qui venaient, à cette heure surtout, lui ravir un temps précieux et que pourtant son bienveillant accueil semblait leur avoir réservé. Quand, dans le courant de la journée, son esprit avait besoin d'un instant de détente, M. Perriot demandait ordinairement cette relâche à quelque travail d'intérieur ou de jardinage, suivant la saison et les exigences de l'entretien domestique.

De temps à autre il allait à la campagne passer quelques heures, parfois la journée entière, auprès d'un ami. C'étaient là les sorties de distraction. Il lui advenait également de se rendre tel dimanche ou telle fête dans quelque paroisse rurale, pour y prêter le concours de son ministère. Sur ce point il semble s'être fait une loi, dès le premier instant, d'user d'une grande réserve. Il ne voulait pas se laisser détourner de sa mission, et il se sentait obligé de s'armer de fortes résolutions contre les faiblesses de sa bonté. A Langres, sur sa paroisse, dans les centres importants, il ne se départit guère de cette règle : c'était délicatesse et modestie, en même temps que prudence contre l'importunité des demandes. Pour la campagne, il admettait plus volontiers l'exception, dès qu'elle se trouvait compatible avec ses occupations. Il aimait à rendre, de la sorte, service à un ami, à un prêtre dans l'embarras, tout en opérant le bien sans bruit.

Car le Directeur de l'*Ami du Clergé* n'avait rien du prêtre dit « intellectuel, » et les âmes des humbles restaient chères à la sienne.

Leurs corps aussi. Son dévoûment sous ce rapport était très connu dans le monde des déshérités. Les pauvres savaient ses habitudes. Aussi, le tantôt, à l'heure de sa promenade, on attendait son passage pour émouvoir sa pitié par des exposés dont l'exactitude n'était pas toujours la qualité première. Et l'aumône venait, généreuse, parfois à l'excès. Aussi bien, fréquemment, la sortie quotidienne de M. Perriot comportait-elle une ou plusieurs stations à des logis visités par la détresse ou la maladie. Il y portait, avec le secours matériel, le réconfort moral d'une parole élevée et simple, d'une sympathie prenante. Parmi les nombreuses visites qui, surtout en ces der-

nières années, assaillaient sa demeure, beaucoup avaient pour unique but la confidence d'embarras, de misères, de besoins de tous genres. En quel ordre que ce fût, on ne faisait pas en vain appel à son dévoûment et à sa bonté. Sans doute il soupçonnait bien parfois l'exploitation et s'en défendait dans la mesure possible à son cœur. Mais il préférait secourir plus d'une fois des misères fictives que de s'exposer à rejeter l'appel d'une seule détresse véritable. Cependant, à la fin, ayant eu l'occasion de constater à l'évidence l'abus fâcheux fait de certains secours en argent extorqués à sa confiance, il consentit à l'organisation prudente de ses libéralités quotidiennes et en confia le ministère aux religieuses du Divin Rédempteur.

***

Cependant les années s'écoulaient, laborieuses et fécondes, sans ajouter, en apparence, à l'âge de M. Perriot. Le succès continuait de couronner son œuvre. Un bref de Pie X en 1905, puis, en 1906, sur la présentation de l'Evêché, les honneurs de la plus haute prélature romaine, étaient venus apporter au vaillant ouvrier la consécration de ses efforts par l'assurance officielle d'une approbation par dessus tout chère à son cœur. C'eût été une vieillesse radieuse, si elle n'eût été assombrie par le vif sentiment des épreuves de l'Eglise. — Et encore, ainsi que je viens de le laisser entendre, pouvait-on bien parler de vieillesse, en face d'une physionomie si vivante, d'un pas si ferme et si alerte, d'une constitution en apparence si vigoureuse? On s'y laissait tromper d'instinct, d'autant que le cœur plaidait pour ce premier jugement, et l'on aimait à donner encore à Mgr Perriot dix années d'un labeur actif et fécond.

Pourtant la mort le guettait. La première révélation du mal qui devait l'emporter remonte assez haut. Une saison d'eaux le fit à peu près disparaître, et si dans la suite il voulut renaître, une médication énergique en eut raison. Le remède était-il de tout point selon la science, je l'ignore. Il se pourrait que non; car Mgr Perriot se soignait lui-même. C'était, sans doute, confiance peut-être excessive en ses connaissances médicales; mais c'était plus encore désir de ne point jeter le trouble et l'alarme autour de lui.

L'année dernière, au printemps, il fit, en compagnie de Mgr Dubois et d'un ami commun, le pèlerinage de Rome, pour la Béatification de Jeanne d'Arc. Ce dernier voyage à la Ville Eternelle fut pour le Directeur de l'*Ami du Clergé* un long enchantement; le sol, les sanctuaires, les fêtes parlèrent plus harmonieusement que jamais à son âme, et la voix des hommes ne cessa d'être à l'unisson de ce langage doux et réconfortant. Il fut présenté à Pie X, et reçut du Pape pour sa personne et son œuvre une affectueuse bénédiction. Aussi, quand il revint, nous le trouvâmes rayonnant d'une vigueur nouvelle. Son entourage intime forma dès lors le projet de lui ménager en 1910 la grande joie du pèlerinage aux Saints-Lieux. Toutes les dispositions étaient arrêtées; mais au moment de prendre la décision dernière, Mgr Perriot, sentant sans doute le déchet de ses forces, estima qu'elles ne lui permettaient pas le départ. On en fut heureux; car, auprès de lui, l'inquiétude commençait. Les grippes semblaient bien fréquentes et tenaces à l'excès. Et puis, le rude travailleur avait à lutter contre des somnolences parfois invincibles.

Le 5 janvier, M. le chanoine Philippe, son successeur au Grand Séminaire, Consulteur de la Commission Pontificale de Droit canonique, succombait, à Rome, épuisé par le labeur et foudroyé par la mort dans le silence de la nuit. Quand je lui annonçai ce décès, je fus frappé de l'impression pénible qu'il en ressentit. Le 10 février, M. l'abbé Trinquesse, curé d'Esnoms, mourait, terrassé à 54 ans par les ravages d'un mal trop tard soupçonné. Prêtre exemplaire, vrai type de pasteur au xx^e siècle, M. Trinquesse était pour Mgr Perriot un collaborateur apprécié, un conseiller prudent, l'ami fidèle des bons et des mauvais jours. Prévenu tardivement, le prélat, quelque hâte qu'il fit, ne put arriver à temps pour recueillir le dernier souffle du mourant. Ce lui fut une peine profonde, et qui devait ajouter à son deuil. De ces journées douloureuses sa santé ne sortit qu'avec un réel ébranlement. Moins de trois mois après, une autre secousse de même nature, quoique moins profonde, venait renouveler ces émotions funestes.

Quelques jours plus tard, le médecin constatait officiellement l'état relativement grave de Mgr Perriot. « Il faut se soigner, avait dit alors le malade avec son calme ordinaire, eh bien! on se soignera... » Et il se mit en devoir d'obéir aux prescriptions de la Faculté. Il était trop tard.

Le 21 mai, le Directeur de l'*Ami* retrouva par hasard un manuscrit, longtemps recherché, reproduisant d'assez nombreuses lettres du P. Luc Huin, mort pour la foi en Corée, en 1866. Il fit part de la découverte au Tribunal chargé de recueillir les écrits du Serviteur de Dieu, et fut cité, en vue du dépôt officiel, pour le mardi 24 mai, à 10 h. et demie.

La veille, il vaqua, sans rien d'anormal, à ses occupations journalières. Il écrivit encore, le soir, une lettre importante qui fut mise à la poste vers 7 h. et demie. Puis, il prit son repas, de bon appétit, et mangea, modérément d'ailleurs, d'un mets alsacien de son goût, mais peut-être un peu lourd. La diges-

tion se fit mal. La nuit fut plutôt pénible et le sommeil ne vint guère qu'à l'aube. Néanmoins, une heure et demie plus tard, à l'appel de son réveil, il se leva malgré la fatigue, pour exécuter son ordre du jour quotidien. Par un effort de son énergique volonté, il gagna la cathédrale, célébra la sainte messe et, envahi déjà par la torpeur du sang congestionné, sut trouver le courage de confesser encore trois personnes. Puis il regagna le logis, épuisé. Il ne voulut d'abord d'autre médication immédiate qu'une simple infusion pour dissiper la lourdeur qu'il ressentait à l'estomac. Enfin on réussit à lui faire gagner le lit. Il était 9 heures. Il avait lutté jusqu'au dernier moment, tenant à remplir dans la matinée son rôle de témoin à l'Officialité. Dieu en avait disposé autrement, et le Missionnaire martyr, connu jadis au Petit et au Grand Séminaire, s'apprêtait, sans doute, à exaucer le vœu tracé quelques jours auparavant, le 21 mai, par Mgr Perriot, à la fin de sa lettre à l'Official, Mgr Ravry : « Puisse l'intercession du bon P. Huin m'obtenir la grâce de le suivre au ciel ! »

Les trois médecins appelés diagnostiquèrent promptement la gravité de la situation. Cependant quelque espoir restait, fondé sur la robuste constitution du sujet ; si la proximité du dénoûment apparaissait possible, il ne semblait pas qu'on eût sérieusement à en craindre l'imminence. Le malade fut soumis à une observation suivie et attentive. La soirée et la nuit augmentèrent les appréhensions. Mgr Perriot n'avait cessé de garder la pleine lucidité de son esprit. Conscient de la gravité de son malaise, il se faisait quelque illusion sur l'issue de la crise. Aux premières heures du jour, le mardi 25, on l'avertit du danger réel qu'il courait. Il reçut alors, des mains de son confesseur ordinaire, les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie, d'Extrême-Onction, et la Bénédiction suprême ; il le fit avec une docilité simple et calme, dans les sentiments de la plus édifiante piété. Quelques instants plus tard, s'adressant à l'un de ses fils spirituels, il lui disait, d'une voix scandée par l'oppression, mais paisible et nuancée d'un sourire : « Que vous êtes bon de prier pour moi ! Je ne sais trop où j'en suis... Mais M. C... vient de me confesser, de me donner les derniers sacrements... De la sorte, si le bon Dieu le veut, je suis prêt... » Et il ajoutait, avec sa bonhomie enjouée : « Voilà... Nous allions mieux... Mais nous avons commis une petite imprudence... Et maintenant... ! » — Après avoir mis ordre complet aux affaires de son âme, il voulut revoir ses dernières dispositions terrestres pour en assurer mieux encore, au besoin, la précision et l'exécution facile.

Cependant, dans la ville, la funeste nouvelle faisait la traînée de poudre, portant partout l'étonnement et l'émotion. Prévenu par la rumeur publique avant qu'on eût pu l'avertir, Mgr Herscher accourut de suite au chevet du malade, en compagnie de son Vicaire général, Mgr Ravry. Le mourant sut trouver encore la force de dire à son Evêque combien il était touché de sa démarche, et lui exprima le regret de ne pouvoir le remercier en plus de paroles. Son cœur seul put parler à l'ancien Supérieur des Séminaires, à celui dont il avait été de longues années le collaborateur et dont il était resté l'ami : les lèvres ne réussirent qu'à ébaucher un merci.

Il n'en sortit plus guère dès lors que des invocations pieuses, quelques mots de gratitude pour les personnes présentes, d'attachement pour sa famille, pour ce frère, pour cette sœur tant aimés et qu'il ne devait plus revoir. A onze heures et quart, tout était fini... Jusqu'au dernier moment, ou à peu près, Mgr Perriot avait gardé la liberté de ses facultés intellectuelles. Il put ainsi, soutenu par la nature et la grâce, faire à la grande loi du trépas le même accueil qu'aux devoirs de l'existence ; il mourut comme il avait vécu, simple, calme et fort.

Il s'était alité le jour de Marie Auxiliatrice, *Notre-Dame de la Délivrance*, comme nous disons à Langres en souvenir des événements de 1870. N'était-ce pas lui qui après avoir prêché l'Assomption, en l'Année terrible, avait ensuite lu en chaire la formule du vœu fait, en l'honneur de la Vierge miséricordieuse et puissante, par l'Evêque et la Cité ? — Il mourut le 25 mai, en la fête de S. Grégoire VII, le grand champion de la liberté de l'Eglise et des droits du Saint-Siège, comme s'il eût voulu, soldat obscur des mêmes causes, se mettre sous le patronage de son chef naturel pour se présenter au Divin Juge.

***

Mgr Perriot avait souvent exprimé le désir que son corps reposât au village natal, près de la tombe de ses parents. C'est là que ce corps fut confié à la terre, le samedi 28 mai, au milieu de la famille et des amis en larmes, de toute la paroisse en deuil. Le vendredi 27, un service funèbre avait été célébré à Langres, dans l'église cathédrale, avant que la dépouille mortelle prît, par la grande rue de la ville, la route de Pressigny.

Je n'ai point à retracer le récit de ces doubles obsèques du vénéré défunt. Qu'il me suffise de le noter : elles furent partout dignes de lui. Une noble simplicité dans la pompe extérieure rappelait ses goûts modestes ; le concours empressé d'une foule émue et priante redisait, plus éloquemment que le meilleur discours, les bienfaits et les exemples de sa vie. A Langres, Mgr l'Evêque présidait, accompagné de ses Vicaires généraux ;

275 prêtres environ, la plupart venus en hâte de tous les points du diocèse ou de plus loin encore, s'étaient joints au cortège. On y pouvait relever, en outre, avec le Directeur de l'*Univers*, plusieurs personnalités de la Presse haut-marnaise. Quant à la ville, réputée pour sa froideur et trop souvent comparée, de ce chef, au rocher qui la porte, elle a révélé une fois de plus, sous sa réserve habituelle, un cœur accessible aux affections délicates et profondes. La vieille cité a montré, le 27 mai, qu'elle avait su comprendre le prêtre savant, pieux et bon, qu'un séjour de plus de cinquante années dans ses murs, et davantage encore une charité discrète et généreuse avaient rendu l'un de ses enfants.

***

Mgr Perriot n'est plus, ici-bas ; mais, on l'a dit, sa Revue demeure. Forte de son esprit, elle continuera son œuvre intellectuelle dans un apostolat fécond. Et puis, si le corps du défunt repose, là-bas, au bout de l'allée ombreuse, au cimetière lointain de Pressigny, son âme, je l'espère, a reçu déjà la couronne promise par le Juste Juge aux militants des bons combats. Il est au ciel maintenant, l'Ami, le Père que nous pleurons. Auprès de Jésus il plaide, avocat plus que jamais bon et disert, la cause de tous ceux qu'il aima. Puisse-t-il obtenir au « Directeur » héritier de sa mission, aux rédacteurs de sa Revue, à tous les prêtres que soutint sa main forte et douce, la grâce de trouver dans une foi simple et ferme, dans un abandon confiant, dans une charité généreuse, le secret de l'oubli de soi, du dévoûment modeste et du labeur inlassable !

Henri MOISSONNIER.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — J'ai entendu dire qu'on pouvait gagner les indulgences du Rosaire et celles des Croisiers en même temps. Est-ce exact ?

R. — En disant le Rosaire, les fidèles peuvent gagner non seulement les indulgences propres, mais en même temps et par une seule récitation les indulgences dites des *Pères Croisiers*. Il suffit que le chapelet dont ils se servent ait reçu les deux bénédictions requises pour le gain des indulgences. Ce privilège, accordé par Pie X le 13 juin 1907, vaut seulement quand on récite le chapelet.

Aujourd'hui, le pouvoir de bénir les chapelets avec les indulgences des Croisiers n'est plus réservé aux seuls Pères Croisiers ; mais, par concession de Pie X, tout prêtre peut l'obtenir en s'adressant au Saint-Office, section des Indulgences.

Q. — Doit-on considérer comme excommuniée une personne qui, ayant donné à l'église de sa paroisse une statue, un Christ, les emporte chez elle après 10 ans malgré l'opposition du curé, et refuse de les rapporter à l'église, malgré les réclamations de ce dernier ?

R. — Dès lors qu'il y a eu *donation* à l'église de la paroisse, avec *acceptation* de cette dernière, il y a eu changement de propriétaire.

D'où il suit que la donatrice ne peut emporter et garder chez elle les objets donnés, sans violer le droit de propriété de l'église : ce qui, en matière grave, entraîne l'excommunication.

Il n'y aurait cependant pas excommunication s'il s'agissait de conserver ces objets pour l'église et les lui remettre à un moment plus sûr. Mais cela n'empêcherait pas la faute, étant donné que le curé ne consent pas à cette manière d'agir.

Q. — 1° Quelles sont les indulgences attachées à l'invocation *Dominus meus et Deus meus* que l'on dit en regardant la Sainte Hostie ?

Les gagne-t-on chaque fois que l'on regarde la Sainte Hostie pendant une exposition solennelle ?

2° Y a-t-il des indulgences attachées à la prière : « Cœur miséricordieux de Jésus, donnez-lui (ou leur) le repos éternel » ?

R. — Ad I. Pour l'invocation *Mon Seigneur et mon Dieu*, on gagne une indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'on la dit, et une indulgence plénière une fois la semaine quand on a fait chaque jour ce pieux exercice et qu'on communie.

Voici comment le P. Hilgers expose la concession du 18 mai 1907 : « En regardant la Sainte Hostie avec foi, dévotion, amour, au moment où le prêtre l'élève à la consécration, ou *durant l'exposition solennelle*...[1] »

Le sens de la phrase est bien que l'on peut gagner l'indulgence tout le temps que le Saint-Sacrement, dans les expositions solennelles, *reste visible*, et non pas au seul moment où il est sorti du tabernacle pour être placé au-dessus de l'autel.

Ad II. Une indulgence de *cent jours* une fois par jour est attachée à la récitation de la prière suivante, qui reproduit en partie l'invocation dont vous parlez :

O divin Cœur de Jésus, accordez, je vous prie, aux âmes du purgatoire le repos éternel ; à ceux qui mourront aujourd'hui, la grâce finale ; aux pécheurs, une véritable pénitence ; aux païens, la lumière et la foi ; à moi et à tous les miens, votre bénédiction. Je vous recommande donc, ô Cœur très pieux de Jésus, toutes ces âmes, et, pour elles, je vous offre tous vos mérites, avec les mérites de votre bienheureuse Mère, de tous les saints et de tous les anges, avec tous les sacrifices de la messe, les saintes communions, les prières et les bonnes œuvres qui se font aujourd'hui dans tout l'univers chrétien.

---

[1] Hilgers, *Appendice*... 1908, p. 35.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

Le nº 8 (15 mai) des *Acta Apostolicæ Sedis* contient quatre Lettres apostoliques, trois Lettres de Pie X, cinq décrets de la Consistoriale, un de la S. C. des Rites, deux décisions de la S. Rote romaine, une Lettre de la Secrétairerie d'Etat, et une réponse de la Commission biblique.

Actes de S. S. Pie X

I. Lettres apostoliques. — 1º *5 juillet 1909.* Concession d'insignes choraux aux chapelains de labasilique de Lourdes.

Voici quels sont ces insignes ou habits de chœur : le rochet ; mosette de soie noire, avec doublure, boutonnières, boutons et bordure de couleur violette ; au cou, un cordon bleu supportant un médaille représentant à l'avers l'image de N.-D. de Lourdes et au revers celle de Pie X avec cette incription : « Pius X Pont. Max., instante Francisco Xaverio Schœpfer, Episcopo Tarbiensi, anno Jubilæi Apparitionis expleto, concessit, MCMIX. » — Les chapelains *titulaires* pourront revêtir ces insignes dans tout le diocèse de Tarbes ; les chapelains *honoraires* (prêtres des autres diocèses qui pourront être nommés par Mgr l'Evêque de Tarbes *absque numeri limitatione,* et du consentement de leur Ordinaire), seulement dans la basilique.

2º *9 avril 1910.* Concession d'indulgences aux membres d'une Association sacerdotale en l'honneur du Sacré-Cœur.

Il s'agit de l'Association fondée et dirigée par les Prêtres du Sacré-Cœur (R. P. Dehon, sup. génér.) pour promouvoir le culte du Sacré-Cœur et lui offrir de fréquents actes d'amour et de réparation.

Indulgences plénières : 1º le jour de l'entrée dans l'Association (confession et communion) ; 2º *in articulo mortis* (confession et communion *ou* invocation du saint Nom de Jésus de bouche ou de cœur et acceptation de la mort comme châtiment du péché) ; 3º le vendredi après l'octave de la Fête-Dieu, les fêtes du Très Pur Cœur de Marie, de S. Joseph, de S. Michel archange et de S. Jean l'Evangéliste, depuis les premières vêpres ; les premiers vendredis du mois, *ab ortu ad occasum solis* (confession, communion, visite d'une église ou d'un oratoire public avec prière aux intentions du Souverain Pontife).

Indulgences partielles : 7 ans et 7 quarantaines pour chaque acte formel d'amour et de réparation envers le Sacré-Cœur ; 300 jours pour tout acte de piété fait dans le même esprit d'amour et de réparation.

Toutes ces indulgences sont applicables aux défunts, *excepté celle* in articulo mortis.

3º *13 avril 1910.* Lettre à la Rév. Mère Maria Stiltz, supér. gén. des Filles de St-François de Sales (fondées à Paris en 1872 par l'abbé Chaumont et la Vén. de Malberg). Le Saint-Père se réjouit du développement qu'elles ont pris et souhaite qu'il augmente de plus en plus.

4º *13 avril 1910.* L'église paroissiale de *Bonsecours* (diocèse de Tournai) est érigée en basilique mineure.

Une ancienne église avait été bâtie en 1637 en l'honneur d'une antique image de N.-D. de Bonsecours où l'on venait en pèlerinage de toutes les régions voisines. On en construisit une nouvelle en 1895, qui est un des plus beaux monuments élevés en Belgique au XIXᵉ siècle. C'est le siège de la confrérie de N.-D. de Bonsecours, érigée en archiconfrérie par Pie IX en 1872 avec faculté de s'agréger des confréries dans toute la Belgique. Le 24 mars 1905, Pie X a fait couronner la Vierge.

II. Lettres de Pie X. — 1º *25 avril.* Lettre à Mgr Ressia, évêque de Mondovi (Piémont), pour les fêtes du 3ᵉ centenaire de la naissance du cardinal Bona (1609-1674), renvoyées de l'an dernier à cause de S. Anselme.

2º *3 mai.* Lettre à Mgr Agius, archevêque titulaire de Palmyre, délégué apostolique aux Philippines, ordonnant la restitution aux Jésuites du collège Joseph de Manille.

3º *3 mai.* Lettre à Mgr Laspro, archevêque de Salerne, pour le 50ᵉ anniversaire de sa consécration épiscopale.

S. C. Consistoriale

I

9 avril 1910. Une portion du territoire de la paroisse St-Gabriel de Brandon, dioc. de Joliette, en est détachée et rattachée à la paroisse Saint-Charles de Mandeville, dioc. des Trois-Rivières (Canada).

II

21 avril 1910. L'approbation des tarifs des Curies épiscopales et toutes les questions qui s'y rapportent continuent à être du ressort de la S. C. du Concile.

III

2 mai 1910.

Les évêques peuvent porter la calotte violette dès le jour de leur nomination par le Pape.

CIRCA PRIVILEGIUM DEFERENDI PILEOLUM VIOLACEI COLORIS EPISCOPIS CONCESSUM

Propositum fuit S. Congr. Consistoriali dubium utrum Episcopi, etiam in sacris functionibus, absque speciali indulto, uti possint privilegio deferendi pileolum violacei coloris concesso a f. r. Pio IX per apostolicas litteras 17 junii 1867 incipientes « *Ecclesiarum.* »

Facta hac de re ab Emo Cardinali Secretario relatione SSmo Domino Nostro in audientia 22 aprilis 1910, Sanctitas Sua, de consulto etiam Sacrarum Congregationum de *disciplina Sacramentorum* ac *Rituum,* mandavit ut declaretur, eos posse a die in qua a Summo Pontifice electi sunt, quamvis consecrationem episcopalem nondum susceperint ; idque dum sacris operantur, non tamen a Præfatione usque ad susceptum Corpus et Sanguinem Christi Domini, ac dum divinis officiis sacrisque ritibus intersunt.

Die 2 maii 1910.

C. Card. DE LAI, *Secretarius.*
Scipio TECCHI, *Adsessor.*

IV et V

Nominations d'évêques et création d'un évêché à Toledo (Ohio, Etats-Unis).

S. C. des Rites

29 avril 1910.

S. CHRISTOPHORI DE HABANA [1]

Interprétation d'un indult sur les solennités externes transférées au dimanche.

DUBIA CIRCA SOLEMNITATEM EXTERNAM IN DOMINICAM TRANSFERENDAM

Rmus Dnus Petrus Gonzalez y Estrada, Episcopus Sancti Christophori de Habana in Insula Cuba, a Sacrorum Rituum Congregatione sequentium dubiorum solutionem humiliter expostulavit ; nimirum :

Per Decretum S. Congregationis Supremæ Inquisitionis approbatum a SSmo Dno Pio Papa X, Diœcesibus Provinciæ Ecclesiasticæ Sancti Jacobi de Cuba concessum fuit ut, retentis quibusdam festis, alia non penitus auferantur sed transferantur, quoad externam solemnitatem, in Dominicam proximam non impeditam. Ejusmodi vero festa transferenda sunt sequentia : Epiphaniæ Domini, Purificationis B. M. V., S. Joseph Conf. Sponsi B. M. V., Annuntiationis B. M. V., S. Jacobi Apost. atque Nativitatis B. M. V. Circa translationem vero externæ solemnitatis liturgice consideratæ prædictorum festorum, sequentia orta sunt dubia :

I. Solemnitas externa festorum, de quibus supra, poteritne celebrari in Dominica sequenti, quando hæc fuerit primæ vel secundæ respective classis ac festum transferendum ?

II. Solemnitas externa Purificationis B. M. V. celebrari fas erit in Dominica Septuagesimæ, Sexagesimæ vel Quinquagesimæ ?

III. Solemnitates externæ festorum S. Joseph atque Annuntiationis B. M. V. poteruntne celebrari in Dominica Passionis ?

IV. Solemnitas externa festi Nativitatis B. M. V. transferendam in Dominicam proximam, in qua recolitur festum SSmi Nominis Mariæ, ita celebranda erit, ut dicantur duæ Missæ, una de SSmo Nomine Mariæ et altera de Nativitate ejusdem B. M. V. ; vel potius unica est Missa celebranda majori cum solemnitate ; an melius transferenda erit prædicta solemnitas Nativitatis B. M. V. in Dominicam quartam septembris ?

V. Quid tandem faciendum, si Dominica prima post festum S. Jacobi Apostoli transferendum quoad externam solemnitatem fuerit dies festus S. Annæ, ejusdem ritus ac festum S. Jacobi, nempe secundæ classis ?

Et Sacra eadem Congregatio, exquisito Commissionis Liturgicæ suffragio, omnibus sedulo perpensis, ita respondendum censuit :

Ad I, II et III. Negative, sed fiat tantum commemoratio ad normam decreti num. 3754 *Declarationis Indulti pro solemnitate festorum transferenda*, 2 decembris 1891 ad III.

Ad IV. Ob intimam connexionem festorum Nativitatis B. M. V. et SSmi Nominis Mariæ, satis est ad finem indulti ut canatur unica Missa de SSmo Nomine ejusdem B. M. V.

Ad V. Celebretur Solemnitas festi S. Jacobi Apostoli utpote dignioris, cum unica Missa de eodem Sancto, ad mentem decreti n. 3754 ad V.

Atque ita rescripsit, die 29 aprilis 1910.

Fr. S. Card. MARTINELLI, *Præfectus*.

† Petrus LA FONTAINE, *Ep. Charystien, Secret.*

REMARQUES

Voici le texte *in extenso* du décret n. 3754 :

DECLARATIONIS INDULTI PRO SOLEMNITATE FESTORUM TRANSFERENDA

Cum post indultum reductionis Festorum concessum Reipublicæ Galliarum territorio per Emum Legatum Card. Caprara sub die 9 aprilis 1802, illudque ab eodem Emo declaratum die 1 julii plura exorta fuerint dubia, quæ, licet resoluta, omnem tamen dubitandi locum nondum abstulerunt ; Sacra Rituum Congregatio rem præsenti Decreto opportunum esse judicavit pro omnium Ecclesiarum utilitate, quibus indultum favet, declarare ac definire :

I. « Festa, quorum solemnitates sunt transferendæ in proximiorem Dominicam non impeditam, sunt : Epiphaniæ Domini, Sanctissimi Corporis Christi, Sanctorum Apostolorum Petri et Pauli et Sanctorum Patronorum locorum, quando infra hebdomadam occurrunt : sive recoli quoad Officium propria die, sive ad aliam diem amandari debeant juxta Rubricas ; reliqua, eadem die qua occurrunt, cum propria solemnitate celebrentur. Pro Patrono autem præcipuus loci intelligendus est videlicet Civitatis, aut oppidi etc., atque etiam, in illius tantum defectu, Patronus Diœcesis : quorum nempe alteruter legitime electus juxta Constitutionem Urbani Papæ VIII, vel ab immemorabili assumptus, in singulis locis celebrandus est sub ritu duplici I classis cum octava ac præcepto in foro. »

II. « Pro solemnitate, quæ transfertur, nonnisi unica Missa intelligitur, more votivo canenda, ut in Festo, cum *Gloria*, una tantum Oratione, *Credo* et Evangelio S. Joannis in fine : ubi tamen non adsit Missæ Conventualis obligatio, addatur sola commemoratio Dominicæ sub distincta conclusione, ejusque Evangelium in fine. »

III. « Si Festum, cujus esset transferenda solemnitas, incidat in aliquam ex Dominicis I classis (Palmarum excepta) semi-duplicis aut duplicis minoris ritus, cantabitur Missa de Dominica et illius primæ Orationi adjungetur, sub unica conclusione, occurrentis Festi commemoratio : quoad reliqua serventur Rubricæ ; et de dicta solemnitate nihil amplius fiat. Si vero incidat in Dominicam Palmarum aut in Festum aliquod ex solemnioribus universalis Ecclesiæ, nulla de eo commemoratio fiat, neque transferatur solemnitas, sed Officium tantum juxta Rubricas. »

IV. « Si solemnitas ipsa translata incidat in Dominicam I classis vel in qua Vigilia Nativitatis Domini occurrat vel in Festo Circumcisionis aut in die octava Epiphaniæ, Missa erit de Dominica vel de Festo, quoad reliqua servatis Rubricis, uti in superiori numero dictum est : et eadem solemnitas in proximiorem Dominicam liberam transferatur. »

V. « Si solemnitas translata incidat in aliquam Dominicam, in qua aliud quodcumque duplex I classis occurrat, Missa de eadem solemnitate canatur, modo Festum, ad quod ipsa pertinet, sit dignius : secus, in proximiorem Dominicam liberam ulterius transferatur. Quod si tam Festum quam solemnitas æqualis fuerint dignitatis, illud celebretur juxta Rubricas : ad solemnitatem autem quod spectat, pariter transferatur in proximiorem Dominicam non impeditam. »

VI. « Si duæ solemnitates translatæ in eamdem Dominicam incidant, fiat de solemnitate digniori ; et minus digna iterum, ut supra, transferatur. »

VII. « Hujusmodi autem dispositiones Sacra Rituum Congregatio servandas jubet in omnibus et singulis Ecclesiis Cathedralibus, Collegiatis, Parochialibus, imo et in quibuscumque Oratoriis publicis, in quibus Missa cantari solet, sive ad Secularem, sive ad Regularem Clerum illæ pertineant. »

Die 2 decembris 1891.

---

[1] St Christophe de la Havane.

S. Rote Romaine

1° 22 janvier 1910. *Neapolitana*. Affaire de créance entre deux paroisses de Naples.

2° 26 février 1910. *Parisien*. Nullité du mariage Bal-Alexandri *ex capite vis et metus*.

Secrétairerie d'Etat

27 avril 1910. Réponse à une Lettre de Mgr Touchet au Souverain Pontife à l'occasion de l'anniversaire de la Béatification de Jeanne d'Arc.

Commission Biblique

1er mai 1910.

Sur les auteurs et l'époque de la composition des Psaumes.

DE AUCTORIBUS ET DE TEMPORE COMPOSITIONIS PSALMORUM

I. Utrum appellationes *Psalmi David, Hymni David, Liber psalmorum David, Psalterium Davidicum*, in antiquis collectionibus et in Conciliis ipsis usurpatæ ad designandum Veteris Testamenti Librum CL psalmorum ; sicut etiam plurium Patrum et Doctorum sententia, qui tenuerunt omnes prorsus Psalterii psalmos uni David esse adscribendos, tantam vim habeant, ut Psalterii totius unicus auctor David haberi debeat ?

Resp. Negative.

II. Utrum ex concordantia textus hebraici cum græco textu alexandrino aliisque vetustis versionibus argui jure possit, titulos psalmorum hebraico textui præfixos antiquiores esse versione sic dicta LXX virorum ; ac proinde si non directe ab auctoribus ipsis psalmorum, a vetusta saltem judaica traditione derivasse ?

Resp. Affirmative.

III. Utrum prædicti psalmorum tituli, judaicæ traditionis testes, quando nulla ratio gravis est contra eorum genuinitatem, prudenter possint in dubium revocari ?

Resp. Negative.

IV. Utrum, si considerentur Sacræ Scripturæ haud infrequentia testimonia circa naturalem Davidis peritiam, Spiritu Sancti charismate illustratam in componendis carminibus religiosis, institutiones ab ipso conditæ de cantu psalmorum liturgico, attributiones psalmorum ipsi factæ tum in Veteri Testamento, tum in Novo, tum in ipsis inscriptionibus, quæ psalmis ab antiquo præfixæ sunt : insuper consensus Judæorum, Patrum et Doctorum Ecclesiæ, prudenter denegari possit præcipuum Psalterii carminum Davidem esse auctorem, vel contra affirmari pauca dumtaxat eidem regio Psalti carmina esse tribuenda ?

Resp. Negative ad utramque partem.

V. Utrum in specie denegari possit davidica origo eorum psalmorum, qui in Veteri vel Novo Testamento diserte sub Davidis nomine citantur, inter quos præ ceteris recensendi veniunt psalmus II *Quare fremuerunt gentes;* ps. XV *Conserva me, Domine;* ps. XVII *Diligam te, Domine, fortitudo mea;* ps. XXXI *Beati quorum remissæ sunt iniquitates;* ps. LXVIII *Salvum me fac, Deus;* ps. CIX *Dixit Dominus Domino meo?*

Resp. Negative.

VI. Utrum sententia eorum admitti possit qui tenent, inter psalterii psalmos nonnullos esse sive Davidis, sive aliorum auctorum, qui propter rationes liturgicas et musicales, oscitantiam amanuensium aliasve incompertas causas in plures fuerint divisi vel in unum conjuncti ; itemque alios esse psalmos, uti *Miserere mei, Deus,* qui ut melius aptarentur circumstantiis historicis vel solemnitatibus populi judaici, leviter fuerint retractati vel modificati, subtractione aut additione unius alteriusve versiculi, salva tamen totius textus sacri inspiratione ?

Resp. Affirmative ad utramque partem.

VII. Utrum sententia eorum inter recentiores scriptorum, qui indiciis dumtaxat internis innixi vel minus recta sacri textus interpretatione demonstrare conati sunt non paucos esse psalmos post tempora Esdræ et Nehemiæ, quinimo ævo Machabæorum, compositos, probabiliter sustineri possit ?

Resp. Negative.

VIII. Utrum ex multiplici sacrorum Librorum Novi Testamenti testimonio et unanimi Patrum consensu, fatentibus etiam judaicæ gentis scriptoribus, plures agnoscendi sint psalmi prophetici et messianici, qui futuri Liberatoris adventum, regnum, sacerdotium, passionem, mortem et resurrectionem vaticinati sunt ; ac proinde rejicienda prorsus eorum sententia sit, qui indolem psalmorum propheticam ac messianicam pervertentes, eadem de Christo oracula ad futuram tantum sortem populi electi prænuntiandam coarctant ?

Resp. Affirmative ad utramque partem.

Die autem 1 maii 1910, in audientia utrique Rmo Consultori ab actis benigne concessa, Sanctissimus prædicta responsa rata habuit ac publici juris fieri mandavit.

Romæ, 1 maii 1910.

Fulcranus VIGOUROUX, P. S. S.
Laurentius JANSSENS, O. S. B.
Consultores ab actis.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie, publié par le Rme dom Fernand Cabrol, abbé de Farnborough, avec le concours d'un grand nombre de collaborateurs. — Paris, Letouzey et Ané, 76 *bis*, rue des Saints-Pères ; 5 fr. le fascicule pour les souscripteurs à l'ouvrage complet. — Fascicule XIX : *Cantorbéry-Cassandre ;* fasc. XX : *Cassandre-Catéchuménat* (4 planches hors texte).

« Révoquer en doute l'utilité de l'archéologie, écrivait l'abbé Martigny dans son *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes*, ce serait méconnaître l'utilité de l'histoire elle-même. » Rien d'étonnant que l'archéologie touche de si près à l'histoire, puisque, pour une bonne part, elle étudie les éléments et les monuments dont l'histoire est faite.

L'archéologie chrétienne a en effet un double objet : les institutions et les mœurs, d'une part ; de l'autre, les innombrables monuments de tout genre que nous ont laissés les premiers siècles chrétiens. L'existence des fidèles du Christ au sein de la société païenne, puis sous le régime de la tolérance, puis sous celui de la liberté ; leurs vertus, leurs épreuves, les accusations auxquelles ils furent en butte, les persécutions qui les ont poursuivis ; l'exercice de leur culte, tant dans l'ombre hospitalière des demeures privées qu'au sein mystérieux des catacombes, et plus tard, dans les basiliques splendides du IVe siècle ; la discipline à laquelle ils se soumettaient, les détails de leur vie, la liturgie du sacrifice, des sacrements,

de la prière ; les formes primitives de la hiérarchie, les premiers Conciles, les premiers ordres religieux, les premières hérésies ; les institutions de bienfaisance : assistance fraternelle, aumône, hospices, écoles, bibliothèques, soin des mourants, funérailles, sépultures, etc., telle est la vaste matière, et riche, et infiniment intéressante que doit aborder l'archéologie chrétienne en ce qui touche l'histoire des mœurs.

Il n'est pas de peuple qui ne tienne à s'initier au genre de vie de ses ancêtres, à se retremper ainsi dans leur vertu et à s'approprier leur gloire. Plus que toute autre société, l'Eglise tient à conserver intact le souvenir de son passé, et elle en a des raisons plus profondes encore et plus impérieuses.

Reste en outre le vaste champ de l'archéologie monumentale. Leur foi vive a inspiré aux premières générations chrétiennes des monuments de toute sorte qui témoignent du prodigieux développement qu'atteignit en leurs âmes le sentiment religieux. Ces monuments se rapportent à l'architecture, à la sculpture, à la peinture, à la gravure, ils sont constitués par des meubles et des ustensiles. C'est donc tout l'art chrétien des premiers siècles qui vient s'ajouter, comme sujet d'étude, aux mœurs et aux institutions.

Or cet art est la diversité même, et pour en faire comprendre la variété rien ne saurait suppléer ce simple schéma, tel que l'a dressé l'abbé Martigny :

A) ARCHITECTURE : *édifices religieux ou funéraires, dans les catacombes, en plein air :* cryptes, chapelles, *cubicula,* basiliques, baptistères, autels, tombeaux, etc.

B) SCULPTURE : *statues; bustes; bas-reliefs* ; *sur marbre,* sarcophages ; — *sur ivoire,* diptyques ; — *sur métal,* vases et autres instruments, etc.

C) PEINTURE : *peintures murales,* fresques, etc. ; *peintures sur verre,* fonds de coupes ; *peinture en mosaïque* dans les catacombes, sur les tombeaux et surtout dans les basiliques, etc.

D) GRAVURE : *sur marbre ou sur terre cuite,* inscriptions de toute sorte ; — *sur pierres fines,* en creux ou en relief ; — *sur métaux,* médailles, anneaux, etc.

E) MEUBLES ET USTENSILES : *religieux,* vases sacrés ou liturgiques, vases de terre ou d'argile renfermant du sang des martyrs, ou ayant servi dans les agapes, instruments de torture ; *ustensiles domestiques,* objets de toute sorte, vêtements, bijoux, amulettes, jouets d'enfants, recueillis dans les sépultures ; ustensiles *mixtes,* lampes en métal ou en terre cuite, ornées de symboles, et ayant servi soit dans la vie privée, soit dans les exercices du culte aux catacombes, etc., etc.

L'intérêt de cette partie de l'archéologie n'est pas moindre que celui de la première. Si nous nous plaçons au point de vue de l'art, nous trouvons qu'elle nous révèle, chez les artistes des quatre premiers siècles chrétiens, l'expression toute nouvelle de sentiments tout nouveaux : la prière exprimée par le geste et la physionomie, par le regard jusque là médiocrement expressif, désormais émancipé, s'emparant, dans les peintures, de toute la physionomie, traduisant toute l'âme. Du point de vue de l'histoire, ces études ne sont pas moins précieuses. S'il est un document authentique et irrécusable, qui échappe à tous les faux-fuyants et résiste à toutes les subtilités, c'est bien le document monumental, l'humble reste, la pierre insignifiante. La chétive lampe d'argile avec son inscription vient témoigner aussi hautement que le plus fameux texte écrit. Quelle lumière inespérée ne jaillit pas, pour illustrer la passé de la Grèce et de Rome, de la découverte d'une statue, d'un bas-relief, d'une inscription ? Les monuments des premiers siècles chrétiens jetteraient-ils sur le passé de l'Eglise une lumière moins vive ? « Il n'est pas, disait Reinesius, une particule de l'antiquité chrétienne qui ne soit plus noble et plus digne d'honneur que tous les monuments païens. *Antiquitatis Christianæ particula quæque quavis pagana est nobilior honoratior que.* » (Thom. Reinesius, *Var. lec.*, p. 151).

Après ce rapide coup d'œil sur la matière si riche du *Dictionnaire d'archéologie* pour en indiquer brièvement l'intérêt, il nous reste à parler de l'exécution.

L'ouvrage, confié à la savante direction du Rme dom Cabrol, dont la compétence est hors de pair, est rédigé par tout l'atelier de ses collaborateurs bénédictins, auxquels viennent s'adjoindre aussi les savants laïques ou ecclésiastiques qui se sont signalés par leurs travaux d'archéologie religieuse. Dom H. Leclercq, véritablement prodigieux d'érudition, est celui dont le nom revient le plus souvent au bas des articles.

Conçu sur le plan du grand *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio, orné de nombreuses figures et de planches hors texte, le *Dictionnaire d'Archéologie* tiendra une place d'honneur dans la liste, pourtant si longue et si riche, des grands travaux menés à bien par l'érudition bénédictine.

Le XIX^e^ fascicule contient les articles *Cantorbery* à *Cassandre,* 37 au total, dont un seul est de grande étendue : *Carthage* (140 colonnes).

Cantorbéry; par dom Leclercq : I. Abbaye de Saint-Augustin. II. Eglise Saint-Martin. III. Eglise Saint-Pancrace. IV. La basilique épiscopale. V. Eglises du type augustinien.

Capitalisme, par dom Leclercq. Très important travail pour l'étude des conditions économiques dans la société chrétienne primitive. Pendant les deux premiers siècles de notre ère, le capitalisme acquit, dans l'Empire romain, une puissance colossale. A côté de la grande propriété qui accaparait au profit d'un seul des provinces entières, la spéculation financière dominait toute la vie économique, s'asservissait le commerce aussi bien que l'industrie. De grandes sociétés bancaires drainaient les capitaux de la petite épargne et ceux des riches *equites,* prêtaient aux provinces et à l'Etat, multipliaient les krachs impunément. Les grandes compagnies ne pouvant tenter d'opérations de sérieuse envergure que dans les provinces annexées, on annexa sans relâche et l'unité politique ne fit que prêter de nouvelles forces à l'oligarchie financière. Or, l'Eglise naissante se présentait, par bien des côtés de sa vie extérieure, comme une conception économique nouvelle, une association de secours mutuels, un vaste syndicat. « L'association instituée par la communauté primitive à Jérusalem offrait à ses adhérents tous les avantages d'un placement à fonds perdus dans une société d'assurances. » Les églises se multiplièrent sur le modèle de celle de Jérusalem et le vaste ensemble qu'elles formèrent constitue le premier essai « d'organisation du capital libre en vue d'une association charitable sans tendances financières. » — Ce fut un premier bouleversement économique à l'intérieur des églises que le nivellement relatif des fortunes, qui tint par suite en échec la spéculation capitaliste ; c'en fut un second que la réhabilitation du travail, jusqu'alors œuvre d'esclave et désormais devenu un devoir. Une somme inconnue de travail étant produite dans cette fièvre de travailler qui s'empare de tous, des simples fidèles aux clercs et aux évêques, les capitaux financiers ne purent lutter contre l'industrie chrétienne. Celle-ci rencontrait un autre adversaire dans les grands propriétaires de *latifundia,* ces *latifundia* qui, au jugement de Pline, *perdidere Italiam et provincias.* Après quelques hésitations pratiques, les chrétiens assignèrent à la richesse

terrienne son véritable rôle. Sans lui jeter l'anathème, comme les cyniques, ils firent du riche le ministre des œuvres de miséricordes, de l'assistance aux infortunes. Pourtant, durant tout ce temps il y eut des esprits excessifs qui contestèrent aux riches leur place dans l'Eglise. C'est contre ces excessifs que les Pères ont eu fréquemment à lutter. Ils se sont préoccupés surtout de l'usage de la richesse, sans trop insister sur son origine. Ils connaissaient trop bien celle-ci et ne s'ingéniaient qu'à obtenir une réparation équivalente et intelligente. — Ainsi donc l'Eglise naissante a préconisé et appliqué deux remèdes contre la plaie du capitalisme antique : le travail et l'aumône.

Capitellum, par dom F. Cabrol. C'était non le capitule, mais une série de versets de Laudes analogues aux *preces feriales*.

Capitoles, par dom Leclercq. Beaucoup de villes possédaient leur Capitole, plus ou moins comparable à celui de Rome. Le triomphe du christianisme marqua l'heure de leur déchéance. Dans les documents martyrologiques, il est souvent fait mention de ces monuments ; « monter au Capitole » signifie pour un martyr « être mis en demeure de sacrifier. » Par suite, ces écrits peuvent servir à dresser une liste des Capitoles provinciaux.

Capitula (Récitatif), par dom J. Baudot : I. Notion. II. Usage du Capitule.

Capitulaires, par dom Leclercq. L'objet des capitulaires était avant tout de donner à la nation franque une forte organisation administrative, judiciaire et financière. Mais en même temps beaucoup de capitulaires s'occupent des droits de l'Eglise et de ses rapports avec l'Etat. Grâce à la manœuvre perspicace et avisée des évêques de Reims et de Langres, l'alliance du clergé catholique avec un païen, Clovis, se trouva réalisée, et elle fut une des causes principales de la grandeur des Francs. Cette alliance fut conservée par les princes de la seconde race. Ils continuèrent à l'Eglise leur appui et imposèrent certaines prescriptions ecclésiastiques par une sanction pénale.

Capitulare, par dom J. Baudot. Au sens juridique, c'est un code, un capitulaire ; au sens liturgique, un antiphonaire.

Capitulare Evangeliorum par dom J. Baudot : I. Notion. On nommait ainsi l'Index des lectures de l'Evangile faites à la messe. II. Recueils. III. Usages liturgiques.

Capoue, par dom Leclercq. Ses monuments archéologiques comprennent des mosaïques et des inscriptions.

Capella Græca, par dom Leclercq. C'est le noyau autour duquel s'est développé le cimetière de Priscille. Elle est célèbre par ses fresques décoratives.

Capricorne, par dom Leclercq. Une inscription très ancienne donne lieu à l'auteur de faire d'intéressantes remarques sur les superstitions astrologiques de certains fidèles des premiers siècles.

Captifs, par le même. De nombreux chrétiens, pour fuir les persécutions, s'échappaient des frontières de l'empire et se mettaient à la merci des hordes nomades de l'extérieur. Avec les invasions, le nombre de ces captifs augmenta sans cesse et Commode rapporte qu'au début les Barbares les traitaient avec plus de bienveillance que leurs prisonniers païens. Des collectes faites dans les églises permirent de racheter beaucoup de captifs. Mais le flot des invasions montant toujours, il fallut, selon l'expression de saint Jérôme, estimer trop heureux l'homme qui n'était pas réduit en esclavage. « En Orient, en Occident, ajoute le même écrivain, les évêques sont fait prisonniers, les populations entraînées par troupeaux. » Deviner les traitements auxquels ces malheureux étaient soumis, est impossible. On ne peut se les représenter qu'en lisant les textes contemporains. Là seulement on entendra le douloureux écho des angoisses et des tortures de la captivité. Mais l'épiscopat chrétien ne se lassa pas dans son généreux effort pour rendre aux captifs la liberté. On mit en gage et on vendit les vases sacrés. La charité privée seconda la charité officielle. Des chrétiens et des chrétiennes se dévouèrent au rachat de leurs frères. La législation s'efforça d'adoucir le sort du captif rendu à la liberté. D'autre part, ceux que nulle rançon ne venait tirer de la servitude travaillaient, souvent avec succès, à répandre leur foi autour d'eux parmi les Barbares et c'est ainsi que d'immenses multitudes se trouvèrent pénétrées de christianisme par le fait même de la captivité.

Capuchon, par dom Leclercq : forme et emploi de ce vêtement.

Caput jejunii, par dom Cabrol. C'est la question du commencement du Carême, très discutée par les liturgistes.

Caracalla, par dom Leclercq. Vêtement gaulois auquel l'empereur de ce nom doit son sobriquet. Il figure dans les peintures de quelques catacombes. — *Carbatina*, par le même, sorte de sandale fréquente aussi dans les peintures catacombales.

Carême, par E. Vacandard : I. Origine et durée. II. Pratiques et observances. III. Liturgie. Dès le IV[e] siècle, on voit le jeûne quadragésimal, sans doute antérieur, attesté par les textes. La pratique dans ses détails, varia légèrement suivant les temps et les lieux.

Caricature, par dom Leclercq. Cette arme meurtrière n'est pas d'origine moderne. Elle servit fréquemment contre les chrétiens. On connaît le tableau dont parle Tertullien : « Deus christianorum onokœtes, » et le « crucifix blasphématoire du Palatin. » Deux fresques de Pompéï sont des caricatures de scènes de l'Ancien Testament. Ce sont, de ces œuvres polémiques, les moins dépourvues de valeur artistique.

Carmes (Liturgie de l'ordre des), par B. Zimmerman : I. Rite du Saint-Sépulcre. II. Adopté par les Carmes. III. Ordinal de Sibert de Beka. IV. Développements. V. Réforme. VI. Bibliographie.

Carni privium, dimanche de la Quinquagésime. — *Carpocratiens*, par dom Leclercq : hérétiques très adonnés aux pratiques magiques.

Carreaux estampés et moulés, par le même. Ce qui en fait l'intérêt, ce sont leurs symboles et leurs décorations.

Carthage, par le même. Dans ce grand article, l'auteur étudie tout ce qui avait, dans la Carthage chrétienne, une valeur archéologique : l'enceinte, les quartiers, les basiliques, les beaux-arts : architecture (matériaux, procédés, décorations), peinture, mosaïque, céramique, etc. ; les musées ; l'épigraphie. Le tout est suivi d'une abondante bibliographie critique. Il y a, condensée dans ces colonnes, une inépuisable mine de documents pour l'étude de la puissante chrétienté africaine. Le riche ensemble de ces trouvailles constitue un très bel hommage à l'honneur des savants directeurs de fouilles, et tout particulièrement du R. P. Delattre, qui depuis 35 ans établi sur ce sol, a été pour lui ce que fut J.-B. de Rossi pour Rome souterraine, « le révélateur prestigieux, le fouilleur intrépide, l'admirateur passionné de cette ville ensevelie, mystérieuse et séduisante. »

Cartouche, par dom Leclercq. Empruntés à l'art païen, ils se rencontrent sur beaucoup de sarcophages.

Casque, par le même. Quelques-uns, très rares, offrent des symboles chrétiens.

Cassandre, par le même. La fin de cet article est au fascicule suivant. — I. Biographie et ou-

vrages. Cassandre (1513-1566) était un simple laïque qui s'adonna à la théologie. Mais il y travailla sans maître et n'en eut qu'une connaissance peu solide. On a pu mettre en doute son orthodoxie, à cause des rapports très étroits qu'il entretenait avec les protestants ; mais il se rétracta sincèrement avant de mourir. — II. Œuvres liturgiques. Elles sont louées par Renaudot, Hurter et dom Guéranger. Elles ne sont pas cependant sans quelques taches, et l'*Index* de 1900 contient encore cette mention : « CASSANDER Georgius. *Opera, quæ reperiri potuerunt omnia* » (Paris, 1616).

Le XX^e fascicule contient des articles extrêmement importants par leur objet et conséquemment par leur étendue. Le nombre des rubriques d'ailleurs étant assez restreint, 18 en tout, nous pourrons nous arrêter brièvement à chacune.

Cassette, par dom Leclercq. A ce nom sont rattachées diverses expressions grecques et latines qui désignaient des objets très divers : l'*arca* aux sens et aux usages multiples ; la *capsa*, boîte ronde où les écrivains, les orateurs, les pédagogues portaient leurs livres ou plus exactement leurs rouleaux. C'est un fréquent motif dans les productions de l'art chrétien et les rouleaux symbolisent la doctrine du Christ, « les préceptes de vie » ou, comme parle Abercius, la « science d'un saint Pasteur. » La capsa servait aussi de reliquaire et de vase eucharistique. La *cista* est toute espèce de corbeille ou de boîte. *Loculus*, outre son sens de niche creusée dans les parois des Catacombes, avait aussi celui de cassette, surtout pour l'argent.

Cassien, par dom F. Cabrol : I. Biographie ; les voyages de Cassien. II. La vie monastique en Orient. III. La liturgie des monastères : année ecclésiastique, semaine liturgique ; la messe ; les heures du jour et de la nuit ; les psaumes, leçons, antiennes, répons et oraisons. IV. Bibliographie. — Cassien n'intéressant ici qu'au point de vue liturgique et archéologique, sa vie est brièvement résumée. Mais ses ouvrages doivent retenir plus longtemps l'attention. Par eux, nous connaissons la vie des premiers solitaires, vers la fin du IV^e siècle. « Ils vivaient très pauvrement ; Cassien nous cite comme un fait ordinaire parmi les solitaires, un abbé qui ne mangeait par jour que deux pains de six onces, auxquels il ajoutait un peu d'eau salée et une goutte d'huile. Il semble que ce fut la pratique ordinaire des moines de Scété. Ayant à traiter, un dimanche, Cassien et Germain, ce même abbé leur servit, comme un repas luxueux, outre le pain, un peu de saumure, un peu d'huile, du sel séché au feu, neuf olives, et pour le dessert une corbeille où il y avait des pois chiches rôtis, dont chacun des convives prit cinq, puis six pruneaux et trois figues. » On ne saurait souhaiter document plus significatif que celui-là. Voilà les savoureux détails qui réjouissent le cœur d'un historien. Sans compter qu'au point de vue alimentaire, ce menu était beaucoup plus scientifique, sans le savoir, que la plupart des nôtres aujourd'hui. Au point de vue liturgique, les enseignements de Cassien sont très nombreux. L'un des plus curieux est l'égalité que l'on établissait alors en Orient entre le samedi et le dimanche, tant pour les offices que pour les repas.

Cassiodore, par dom Leclercq. Il n'est étudié qu'en tant qu'il organisa une collection des œuvres de l'antiquité. Dépouillant toute l'œuvre du chancelier de Théodoric, le savant dom Leclercq dresse la liste des auteurs qu'il possédait dans sa bibliothèque. — *Castagnettes*, par le même.

Castellamare, étudiée par le même pour sa petite catacombe.

Castration, par dom Leclercq. Dans les premiers siècles, l'eunuchisme n'était pas incompatible avec le sacerdoce. Le célèbre apologiste, Méliton, évêque de Sardes, était castrat et tout le monde sait comment Origène se mutila volontairement, poussé par l'impétuosité de sa nature et une fausse interprétation du texte de Mt., XIX, 12. L'eunuchisme n'était pas d'ailleurs un état exceptionnel dans les sociétés antiques. Loin de là, le nombre des esclaves que l'on y soumettait augmentait sans cesse dans des proportions telles que les lois civiles durent prononcer des peines de plus en plus sévères contre les propriétaires responsables. Sous Hadrien, on confisquait jusqu'à la moitié du patrimoine de celui qui livrait ainsi son esclave et Constantin prononça contre les auteurs de ce crime la peine capitale. C'est dans le Canon I^er du concile de Nicée qu'apparaît la première interdiction ecclésiastique d'ordonner prêtres ceux qui se sont mutilés eux-mêmes. Ce texte montre, et beaucoup d'autres avec lui, les singuliers excès de zèle contre lesquels les conciles des premiers siècles ont eu à lutter. Les Pères du IV^e siècle ont dû fréquemment s'opposer à ces excès qui, ainsi que le disait Origène, troublent l'organisme sans donner le repos à l'esprit ni aux sens.

Castulus (Cimetière de), par dom Leclercq. Un des plus pauvres en renseignements et en souvenirs de la Rome souterraine, ce cimetière a cela de particulier d'être creusé sous un aqueduc, position qu'évitaient soigneusement, à l'ordinaire, les *fossores*. — *Catabaticum*, par le même. Ce mot employé dans une inscription signifie peut-être « palier. »

Catacombes, long et substantiel travail de dom Leclercq (col. 2376-2450) : I. Etymologie, usage et sens du mot.

II. Catacombes païennes, juives, hérétiques et familiales. Il n'est presque pas de contrée où ait pénétré l'Evangile, pendant les premiers siècles du christianisme, qui ne possède des excavations funéraires. L'usage en venait, pour la plus large part, des coutumes palestiniennes ; mais pour une part aussi des habitudes païennes de Rome même et du Latium.

III. Documents contemporains ou rapprochés de l'époque des persécutions : 1° Le calendrier romain. On trouve dans le Martyrologe hiéronymien, ainsi que dans la *Depositio episcoporum* et la *Depositio martyrum*, certaines indications topographiques ou chronologiques qui peuvent servir pour la discussion du vocable, du site et des hôtes illustres d'une catacombe. 2° Les poèmes du pape Damase retrouvés en originaux dans quelques inscriptions des Catacombes contiennent des indications archéologiques inestimables. 3° Les documents historiques et liturgiques postérieurs à la fin du IV^e siècle : le *Liber pontificalis*, les Actes des martyrs, les martyrologes et les calendriers liturgiques fournissent des renseignements de même ordre. 4° Les documents topographiques, catalogues, guides, Papyrus Monza qui contient un catalogue des huiles recueillies dans les lampes brûlant devant les sépultures des martyrs, les *Mirabilia Urbis Romæ*, etc., complètent l'ensemble des documents littéraires sur les Catacombes.

IV. Origine des Catacombes. — 1° Arénaires et Catacombes. Nos lecteurs n'ignorent pas, sans doute, les longues et ardentes discussions soulevées autour de l'origine des Catacombes, dans lesquelles beaucoup d'anciens archéologues voulaient voir des anciennes carrières occupées ensuite par les chrétiens. Mais, à quelques exceptions près, il existe des différences considérables entre ces anciennes carrières et les Catacombes. Celles-ci sont, dans leur ensemble, l'œuvre des *fossores* chrétiens qui ont préféré creuser des galeries dans le tuf au lieu d'aménager à grands frais les aré-

naires, avec des garanties de solidité et de durée inférieures.

2o Réseau. On sait que le développement du réseau des Catacombes romaines est prodigieux. Il existe une soixantaine de Catacombes entièrement distinctes et l'on parle de 800 à 1.200 kilomètres de longueur totale.

3o Géologie. Les conditions géologiques ont joué un grand rôle dans le développement de cet immense réseau et les différences de résistance entre les divers terrains géologiques de la campagne romaine viennent à l'appui de ce qui a été dit plus haut des arénaires et des Catacombes.

4o Le mode d'extraction de ces masses énormes de matériaux reste encore un problème.

5o Conditions légales. On se figure d'ordinaire les Catacombes comme des lieux souterrains dont l'accès n'était connu que de quelques initiés et dans lesquels un culte proscrit se dérobait soigneusement à ses persécuteurs. C'est une erreur. A l'origine, les chrétiens n'ont pas cherché à dissimuler l'existence de leurs cimetières. C'est en tirant parti des dispositions édictées par la loi sur les associations que l'Eglise de Rome a pu constituer ses lieux de sépulture. « Les chrétiens ont vécu à l'abri d'une fiction légale d'autant plus facile qu'ils avaient des intelligences un peu partout et des affidés à la cour impériale comme dans les bureaux de la préfecture urbaine. La situation des fidèles se trouvait ainsi très forte et très périlleuse. Très forte, car ils étaient soumis à la loi et en règle avec elle ; très périlleuse, car la fiction légale était trop grossière pour qu'à certaines heures la connivence des agents du pouvoir parvînt à la cacher et à éviter les répressions sanglantes. »

V. Histoire des Catacombes. L'auteur distingue plusieurs époques chronologiques dans cette histoire. Pendant les deux premiers siècles, les Catacombes semblent avoir été peu étendues, ce qui y permettait une décoration plus coûteuse et moins dispersée. Au troisième siècle, le nombre des fidèles se trouve singulièrement accru et le percement des galeries prend de telles proportions que les secours pécuniaires des riches n'y suffisent plus. Avec les persécutions, les Catacombes reçoivent une utilisation nouvelle : on s'y réfugie, on s'y cache, on y vit. Mais quand vient la paix de l'Eglise, les Catacombes sont vite délaissées au profit des basiliques. Du IXe au XVe siècle, il ne fut plus question d'elles. Mais alors commencèrent les explorations dans lesquelles Antoine Bosio, au XVIe siècle, et J.-B. de Rossi, au XIXe, tinrent une place si considérable.

VI. Essai de classement : liste, avec indications bibliographiques et topographiques, des Catacombes tant de Rome que des autres pays.

Une abondante bibliographie clôt cet important article.

Catacombes (Art des), par le même. — I. Art des Catacombes et art antique. L'auteur résume. dans ce paragraphe, la magnifique étude qu'il a donnée, dans son *Manuel d'Archéologie chrétienne*, des sources de l'art chrétien catacombal. Celui-ci fut à la fois plagiaire et original. Il emprunta partout ses types, à l'Ancien et au Nouveau Testament, aux traditions artistiques païennes, un peu même aux doctrines mithriaques. Mais les formes iconographiques y revêtent une signification symbolique qui constitue la véritable création de l'esthétique chrétienne.

II. Art catacombal et symbolisme. — Si le christianisme n'a pas apporté un art nouveau, pas plus que de nouveaux types artistiques, il a « pénétré de son esprit l'expression coutumière de la pensée humaine par le pinceau et par le ciseau. » Tout d'abord des sujets familiers de la mythologie, bientôt et plus couramment des types bibliques ont reçu mission d'exprimer les pensées et les sentiments des premières générations chrétiennes. Jusqu'où et dans quelles mesures ces œuvres d'art sont-elles des symboles ? On ne s'entend guère sur la réponse à cette question. Pour les uns, toute peinture des Catacombes est l'expression d'un dogme, d'un mystère. Mgr J. Wilpert est l'un des plus remarquables représentants de cette tendance, et l'on ne saurait négliger l'autorité du remarquable auteur de *Le pitture delle catacombe romane*. Dom Leclercq réduit de beaucoup la portée symbolique des peintures catacombales. Elles sont, dit-il, « une allusion entre une situation historique donnée et la situation d'un fidèle pris en particulier qui se trouve dans un cas identique ou analogue. Rien de plus. » Nous nous contenterons de signaler les deux manières de voir, sans prendre parti entre des champions d'une si éminente valeur.

III. Sujets traités. — 1o Figures mythologiques et symboles chrétiens. Les divinités de l'Olympe sont absolument exclues de l'art catacombal. Mais il n'en est pas de même des autres motifs tirés de la mythologie. Seulement en pareil cas ou bien ils se réduisent à un rôle purement ornemental, sans aucun rapport avec leurs attaches païennes, ou bien ils offrent une signification nouvelle et mystique. Des symboles chrétiens, l'Orante et le bon Pasteur sont les deux seuls qui soient propres à l'art des Catacombes, l'Orante dont le type exquis est au plafond du cubicule de Lucine : du calice d'une fleur s'élève une tige humaine, haute, mince et flexible, sous le voile d'une tunique blanche, laissant les bras à découvert ; le bon Pasteur qui reparaît 93 fois dans les fresques des Catacombes.

2o Scènes de la vie présente et de la vie future. On voit assez fréquemment, dans les fresques catacombales, des scènes de la vie ordinaire, des professions et des métiers. Souvent aussi des banquets y reproduisent les agapes eucharistiques et des bosquets ou des jardins fleuris y représentent les joies du Paradis ;

3o Sujets tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les principaux sont connus : Jonas (58 exempl.), Daniel dans la fosse aux lions (40 ex.), Moïse faisant jaillir la source (68 ex.), la prophétie d'Isaïe, etc. Quatre planches, tirées de Mgr Wilpert, reproduisent en couleurs quelques-uns de ces sujets.

Comme conclusion, quelques pages qui ne se résument pas, qu'il faut lire, pour leur fraîcheur et l'amour avec lequel elles ont été écrites. Elles sont bien certainement des plus belles qui soient sorties de la plume de dom Leclercq.

Catacumbas (Cimetière ad), par le même. Histoire et description d'une des plus célèbres Catacombes de Rome, située sur la voie Appienne. Une question historique très grave s'y rattache : la translation, ou les translations des restes de saint Pierre et de saint Paul.

Catalani (Jos.), liturgiste du XVIIIe siècle, par W. Henry.

Catane, par dom Leclercq. I. Epigraphie. Les inscriptions de Catane soulèvent plus d'un problème d'érudition, tant pour la géographie antique que pour l'hagiographie. L'auteur les expose ici rapidement. II. Hypogée : résultats des fouilles. III. Terre cuite : une lampe et une tuile.

Cataracta, par le même : soupirail pratiqué dans la voûte d'une *confessio* et par où l'on faisait passer les encensoirs, les étoffes, les eulogies de toute nature qu'on voulait faire effleurer la tombe du saint afin qu'il leur communiquât sa vertu miraculeuse.

Catasta, par le même : échafaud où l'on ex-

posait nus les esclaves à vendre, ou sur lequel les fidèles condamnés subissaient le même supplice.

Catéchèse, Catéchisme, Catéchumène, par le même. I. Les *Deux Voies :* c'est le titre imaginé du Manuel écrit, sans doute imaginaire, qui servait aux premiers apôtres de l'Evangile. De leur prédication, nous ne connaissons que les grandes lignes, par les *Actes* et la *Didachè*. II. Le Symbole. Bref résumé de ses origines. III. Les Apologies. IV. Les Catalogues de péchés, autant qu'on peut les dresser d'après les écrits de l'époque apostolique et post-apostolique. V. La catéchèse à Alexandrie, à Nysse, à Hippone (plan d'une catéchèse rédigé par saint Augustin), à Jérusalem (étude des catéchèses de saint Cyrille). VI. La décadence. Vers la fin du Ve siècle, l'habitude tend à s'établir de conférer le baptême aux enfants dès leur naissance. Dès lors la catéchèse perd en partie sa raison d'être.

Catéchuménat, par dom de Puniet. C'était, comme on sait, une sorte de noviciat de la vie chrétienne. Dans l'histoire de cette institution. l'auteur distingue trois périodes : avant le IVe siècle, du IVe au VIe, après le VIe siècle. La première période seule est étudiée entièrement dans ce fascicule, d'après les écrits de l'Orient, de Rome et de l'Afrique.

On le voit, c'est dom Leclercq qui a rédigé la plus grande partie de ce fascicule, comme des précédents. Nul ne s'en plaindra en retrouvant ici son étonnante érudition, sa richesse et son originalité de pensée, sa compétence presque universelle, son exposition pénétrante et aussi sa fantaisie qui plus d'une fois ne semble se fixer un plan et des divisions que pour avoir le plaisir de ne pas s'y soumettre.

Le Gouvernement de soi-même, par le P. Eymieu, S. J. — IIe Série : *L'obsession et le scrupule*. — In-12 de XI-372 p., 3 fr. 50. — Paris, Perrin.

La grande erreur politique des catholiques français, par l'abbé Frémont. — In-18 de 140 p., 1 fr. 50. — Paris, Bloud.

Le Discernement des esprits, par Scaramelli. Trad. de l'italien par A. Brassevin. — Nouv. édit., in-12 de 484 p., 3 fr. 50. — Paris, Téqui.

Le P. Ambroise de Lombez, par J. Bénac, vicaire général d'Auch. In-12 de XXV-228 p., 1 fr. 50. — **Le B. Christophe de Cahors,** par le P. Léopold de Chérancé. — In-12 de XX-150 p., 1 fr. 25. — **Sainte Véronique Giuliani,** par la Ctesse M. de Villermont. — In-12 de 496 p., 3 fr. 50. — Paris, Poussielgue.

Vie de Saint Bernard, par l'abbé Vacandard. Deux vol. in-12 de LIV-516 et 576 p., IVe édition revue et mise à jour, 8 fr. — **Le Vénérable Jean-Claude Colin (1790-1875),** *Fondateur de la Société de Marie*, par G. Goyau. Plaquette in-12 de 36 p., 0 fr. 50. — **La Mère Marie Noël,** *religieuse de Nazareth (1824-1908)*. In-12 de 277 p., 2 fr. — Paris, Gabalda.

Le P. Henry Joyard, S. J., par le P. A. Durand. In-12 de 350 p., 3 fr. 50. — **Manuel de Morale pratique**, par G. Dantu. In-16 de 198 p., 2 fr. — Paris, Beauchesne.

Jérusalem. *Les derniers pas*, par M. Reynès Monlaur. In-8 écu de 295 p., 3 f. 50. — **Le Christ,** par Fernand Richard. In-16 de 155 p., 3 fr. 50. — Paris, Plon.

I. — Le P. Eymieu ne mérite qu'un reproche : c'est de nous avoir fait trop longtemps attendre cette IIe série. La Ire a eu quatorze éditions françaises en quatre ans (sans parler des éditions étrangères), ce qui, pour un ouvrage d'aussi haute portée psychologique, est un succès inouï.

Le même succès attend la IIe série ; et nous sommes sûrs même que, à lui seul, le sous-titre attirera nombre de lecteurs qui sont restés peut-être hésitants devant le titre général de l'ouvrage. Tout livre en effet au frontispice duquel brille ce mot de « *scrupule* » peut compter sur un débit immédiat et considérable.

Ce n'est pas un traité théologique des scrupules que le P. Eymieu s'est proposé d'écrire : c'en est une étude rigoureusement scientifique, à la lumière des données si précises et si minutieuses accumulées par la psychologie expérimentale. Et même, ce n'est pas un traité des scrupules seulement, mais de l'obsession en général, dont le scrupule proprement dit n'est qu'un cas particulier.

Car, psychologiquement, c'est le propre des obsédés, comme des scrupuleux, de ne pas pouvoir atteindre à la certitude, de ne pas pouvoir se débarrasser de leurs « peut-être, » de la foule indéfinie des « possibles » qui grouillent de tous les points de leur horizon mental. Ils posent tous des majeures *certaines :* « Il faut ne pas engraisser ; il faut ne pas manquer ma digestion ; il faut respecter l'abstinence du vendredi ; il faut garder le jeûne eucharistique ; il faut être pur, » etc., etc. Mais c'est dans la mineure ensuite qu'ils s'embrouillent à l'infini : « Ceci est peut-être contre la pureté, ceci est contre le jeûne, ceci est contre l'eupepsie, » etc., etc.

Le P. Eymieu cite, par exemple, ce cas, qui est assez commun en effet : « Il faut respecter les hosties consacrées » : bonne majeure ; mais gare aux mineures : « Or, voici, dans la rue, quelque chose de blanc, c'est peut-être une hostie, je dois peut-être chercher un prêtre et avertir les passants de prendre garde, » etc. Tout est mine à scrupules : la pureté, la probité, la foi, le jeûne eucharistique, la simple abstinence[1], etc. ; mais tout est mine aussi à obsessions ; et les gens qui, faute de scrupules d'ordre moral, sont obsédés par la phobie de mal digérer, de mal respirer, d'engraisser, etc., ne sont pas moins ridicules dans leurs imaginations que nos scrupuleux proprement dits. C'est là une remarque à faire valoir à l'adresse de ceux qui vilipendent la piété chrétienne sous prétexte qu'elle est un nid à scrupules et à rapetissements de l'âme : non : les âmes faibles, si leur faiblesse ne se traduit pas sous la forme scrupule, seront victimes d'obsessions beaucoup moins intéressantes encore et moins nobles. L'obsession s'attaque à la religion ou à la morale chez ceux qui en ont ; chez ceux qui n'en ont pas, elle trouve toujours où se prendre.

Pourquoi scrupules et obsessions se portent-ils

[1] Celui-ci par exemple, qui a grandement tourmenté l'autre jour encore une pauvre scrupuleuse. Elle avait offert quelques douzaines d'œufs, le lundi saint, à une famille amie. Son cadeau fait, elle s'aperçoit qu'elle a mis ses œufs dans une de ces boîtes en métal où certaines fabriques de biscuits enferment leurs produits. Gros tourment alors : peut-être était-il entré de la graisse dans la composition de ces biscuits ? peut-être quelques atomes de cette graisse hypothétique étaient-ils restés à flotter dans la boîte vide ? peut-être ces atomes flottants allaient-ils se mêler à la substance des œufs et faire de ces œufs des aliments gras ?... Notre pauvre scrupuleuse n'eut de repos qu'elle n'eût averti l'un après l'autre tous les membres de la famille à qui elle avait donné ses œufs, afin que personne ne fût exposé, par sa faute à elle, à violer l'abstinence des saints jours.

toujours sur les questions qui nous tiennent le plus au cœur ?

C'est que l'impuissance du scrupuleux (de l'obsédé) à étreindre la certitude vient précisément « de ce qu'il n'y a pas proportion entre la tension vitale dont l'obsédé dispose et le phénomène psychologique qu'il veut réaliser ; et cette impuissance basée sur cette disproportion éclate d'abord et surtout au sujet de l'acte qui lui tient le plus au cœur, précisément parce qu'un tel acte, étant pour lui le plus complexe, devient le plus difficile, se place nécessairement au sommet de la *hiérarchie* : quand le niveau de l'énergie vitale s'abaisse, il laisse émerger d'abord les cimes de la vie, comme la marée, quand elle se retire, laisse d'abord à sec les plus hautes dunes » (p. 164). — Voilà pourquoi il arrive assez souvent que des jeunes filles très pures viennent dire que ce qu'elles appellent leurs tentations (et qui n'est point du tout tentation, puisqu'elles n'en sont point inclinées au mal, — mais simplement rafale d'idées obsédantes) se déchaîne plus impétueusement le matin même de leur communion, et jusqu'à la Table Sainte : c'est parce qu'à ce moment-là leur désir (mal entendu) de pureté absolue est devenu plus vif.

Cette question des obsessions et des scrupules a été beaucoup étudiée, ces derniers temps, par quelques-uns de nos plus illustres professeurs de médecine. C'est la première fois qu'elle est abordée, avec cette sûreté de méthode scientifique, par un prêtre. Le livre du P. Eymieu s'impose à la méditation de tous nos confrères, au moins dans les milieux urbains. Il est technique, mais très clair, et d'une incomparable richesse d'exemples, schématisés et groupés suivant les lois psychologiques auxquelles ils se rattachent. Et les cent cinquante dernières pages, consacrées au « Traitement, » ne donneront certes pas la panacée qui soulage instantanément le malheureux ; mais il n'est pas de directeur d'âmes qui n'y trouve à puiser richement.

II. — « La grande erreur des catholiques français consiste à méconnaître, chez nous, la vitalité chaque jour plus invincible de la *Démocratie*, dont le solennel avènement date de 1789. »

C'est par cette phrase que M. Frémont ouvre sa nouvelle brochure. Il y a certainement de l'obsession chez lui ; et nous recommandons son cas au P. Eymieu. Mais nous doutons que le P. Eymieu et tous les psychothérapeutes du monde aboutissent à quelque résultat ; car la première condition de la cure est l'obéissance ; et, en face de l'épiscopat circonvenu et de Rome abusée, il ne semble pas que M. Frémont soit près de se détacher de son idée obsédante.

III. — Nous n'avons pas tous de l'esprit ; mais nous avons tous des esprits, qu'il faut savoir discerner, — et qu'il faut savoir discerner non pas seulement chez nous-mêmes, mais chez nos ouailles : esprit divin, esprit diabolique, esprit humain, esprits douteux et incertains, déguisements, artifices, illusions du démon...

C'est là un des chapitres les plus délicats et les plus nécessaires de la science de la direction ; et l'on ne trouvera pas, là-dessus, de guide à la fois plus sûr, plus méthodique et plus complet que Scaramelli.

IV. — Pour les remèdes à l'obsession et au scrupule, le P. Eymieu recommande la joie. Déjà, l'hiver dernier, nous avons vu le Dr Londe (*Ami*, p. 258) faire de la joie une condition de santé physique : à combien plus forte raison de santé morale ! C'est ici un des points les plus incontestés de la tradition ascétique, — et de la Tradition simplement, aussi bien dès l'Ancien Testament que dans l'Evangile et les Epîtres des Apôtres. Et comme, quand il est question de joie, la pensée se porte tout de suite au P. de Lombez, l'auteur du meilleur traité de la *Joie chrétienne* que nous possédions (l'auteur aussi de cet admirable traité de la *Paix intérieure* qui est si riche de conseils efficaces à l'adresse des scrupuleux), nos lecteurs seront joyeux d'apprendre que la *Bibliothèque franciscaine* vient de nous donner une excellente vie de ce bon P. Ambroise de Lombez, capucin (né en 1708, à Lombez ; † 1778), qui eut, à plusieurs reprises, un rôle éminent dans l'administration de sa Congrégation, notamment dans la réforme de plusieurs couvents, lors des agissements de la fameuse Commission des Réguliers : événements oubliés aujourd'hui, mais qui restent cependant si féconds en enseignements et que M. Bénac encadre d'ailleurs avec beaucoup de bonheur dans l'histoire générale de l'Eglise de France.

Mais c'est surtout comme directeur d'âmes que le nom du P. de Lombez s'est transmis à la postérité. M. Bénac nous donne des extraits charmants de ses Lettres spirituelles et un tableau tout à fait attirant de ses vertus et de son esprit. — Le Chapitre provincial des Capucins de la Province de Toulouse a fait, en 1904, les premières démarches pour l'Introduction de la cause de béatification du P. de Lombez.

V-VI. — Dans la même *Bibliothèque franciscaine* ont paru :

1° *Le B. Christophe de Cahors*, originaire d'Italie (né près de Césène, dans la Romagne), l'un des premiers compagnons de saint François, arrivé en France en 1217 pour y travailler aux côtés de saint Dominique et des évêques que le pape Innocent III avait députés pour relever les ruines accumulées par les Albigeois, † 1272 à Cahors, où il s'était fixé depuis cinquante-trois ans environ. Son culte immémorial a été confirmé par le Souverain Pontife en 1905 ; et Cahors, qui conserve son tombeau, a célébré cette même année un Triduum solennel en son honneur ;

2° *Sainte Véronique Giuliani*, née en 1660, d'une famille de riches bourgeois de la petite ville de Mercatello (dans la Marche d'Ancône, aux bords du Métaure), † 1727 : entrée au noviciat des Capucines de Citta di Castello en 1677 ; professe l'année suivante ; maîtresse des novices en 1694 ; abbesse en 1716 : une des plus grandes et des plus merveilleuses mystiques de l'Eglise : favorisée d'apparitions divines dès sa troisième année, de révélations multiples ensuite, de mariage mystique en 1694, de stigmatisation en 1697, — à partir de 1693, de souffrances surnaturelles indicibles qui se prolongent trente-trois années durant : — donc une des vies les plus précieuses à méditer pour l'étude des phénomènes mystiques, — et une vie qu'il nous est très facile de suivre dans tout le détail de ses merveilles, grâce au journal que la Sainte a écrit elle-même et qui forme douze volumes de 8 à 900 pages : c'est ce journal extraordinaire, tout plein de miracles. qui a été la matière des principales études pour la cause en cour de Rome : — béatifiée en 1802. canonisée en 1839.

VII. — Le *Saint Bernard* de M. Vacandard a été accueilli, dès son apparition, il y a seize ans, comme un de nos plus achevés travaux d'histoire du Moyen Age. Peu de personnages ont été plus complètement représentatifs du siècle où ils ont vécu que saint Bernard : c'est toute l'histoire de la première moitié de ce XIIe siècle si turbulent et si fécond, qui repasse ici sous nos yeux. M. Vacandard apporte à cette nouvelle édition

un certain nombre d'améliorations de détails ; il a retouché surtout le chapitre consacré à Abélard, non sans une indulgence qui d'ailleurs n'outrepasse pas les bornes de l'équité. — T. II, p. 162, il nous parle d'Othon de Freisingen, le célèbre chroniqueur-évêque-moine du XII[e] siècle : en français, beaucoup aiment à orthographier *Frisingue;* mais, si l'on préfère l'orthographe allemande, c'est *Freising* qu'il faut dire (M. Vacandard peut ouvrir là-dessus le premier historien venu, Hauck ou Weingarten ; et d'ailleurs c'est un phénomène linguistique connu que, dans les noms de villes, la désinence *ingen*, très fréquente en d'autres régions d'Allemagne, en Souabe par exemple, s'abrège en *ing* dans la Bavière proprement dite, Haute et Basse : Freising, à dix lieues en aval de Munich, sur l'Isar, était la ville épiscopale d'Othon, qui vint mourir non loin de Langres, à l'abbaye de Morimond, † 1158).

VIII. — Avec le V. J.-Cl. Colin nous ne quittons pas l'atmosphère de joie chère au P. Eymieu et à tous les Saints. Car M. Goyau donne en sous-titre à sa plaquette : *Le rôle de l'humilité dans la fondation d'un Ordre;* et la grande pourvoyeuse de joie, c'est l'humilité. De quoi d'ailleurs n'est-elle pas pourvoyeuse, dans la vie surnaturelle ? C'est la grande ligne qui se dégage de la vie du nouveau Vénérable, dont la cause a été introduite il n'y a pas deux ans encore. C'est dans l'humilité, dans l'obscurité, dans le silence, que la Sainte Vierge a fondé « sa Société » ; elle a voulu montrer à notre siècle de réclame et de bruit une image de son Nazareth ; et l'on verra, dans l'esquisse que nous trace M. Goyau, tel des condisciples du P. Colin mis de côté par la Sainte Vierge, parce qu'il eût rêvé de fondements moins profondément obscurs.

IX. — Ce Nazareth cher à Marie revit encore dans une communauté qui en porte le nom : *Filles de Nazareth*. Comme religieuse et comme Supérieure, la Mère Marie Noël a laissé chez les Filles de Nazareth un souvenir dont les pages que nous annonçons veulent perpétuer et étendre le bienfait. Il y a là de bien touchants fragments de correspondance, de joyeux échos de vie de communauté : tous les lecteurs y prendront autant de bonheur que d'édification. Mais on aurait aimé que quelques pages d'introduction nous fissent connaître un peu ce qu'est cet Institut de Nazareth, trop caché, pour notre pieuse curiosité, dans son obscurité.

X. — Le P. Durand inscrit en sous-titre à sa monographie du P. Joyard « *Une physionomie originale d'apôtre* » : très originale en effet, et de la meilleure, de la plus apostolique des originalités, pleine d'imprévu dans sa simplicité, familière et d'une rare maîtrise de soi. Beaucoup d'anecdotes, de traits piquants et toujours édifiants, bizarres en apparence et toujours révélateurs d'une âme toute de charité et de zèle : voir, par exemple, aux chapitres de la vache, des mariages, des scrupuleux... Et sous cette belle humeur toujours en ébullition, l'humilité très solide dont on respire le parfum aux chapitres où l'on nous donne les *pratica quædam* du Journal de ses Retraites. Quel heureux équilibre !

XI. — M. le chanoine Dantu, docteur ès-lettres. adresse son *Manuel de morale* aux élèves de l'enseignement primaire. Nous le signalons aux maîtres des écoles libres. On n'y envisage pas la morale comme séparable de la religion ; et l'on y insiste justement sur les deux idées *Dieu* et *âme* qui, en morale, sont « comme les clés de voûte du temple. »

Au chapitre des devoirs envers Dieu, après l'exposé des « devoirs religieux, » on termine par deux pages sur les « droits religieux : liberté de croire, liberté de prier, liberté d'enseigner » : et tout ce que l'on nous dit là-dessus est tiré de Jules Simon et de Paul Janet, deux rationalistes qui n'ont pas du tout la notion catholique de la « liberté » de la créature raisonnable : — « Le premier droit que je réclame, c'est celui de *me former librement* une croyance sur la nature de Dieu, sur mes devoirs, sur mon avenir ; c'est un droit tout intérieur, qui ne gouverne que les rapports de ma volonté ou de ma conscience... Puis-je me croire libre dans ma foi, si l'on ne me permet pas de prier, et de prier publiquement et d'enseigner ma doctrine, sinon à la condition de perdre, en la confessant, mes droits d'homme et de citoyen ? » Ce sont là des formules que notre auteur fait siennes, et qu'il présente aux enfants comme l'expression de la vérité morale, mais que nous ne saurions approuver.

XII. — La pieuse et distinguée écrivain qui signe M. R. Monlaur donne à la 1[re] série de son *Jérusalem, quand vous passiez sur nos chemins*, cette suite : *Les derniers pas*. Ce serait un pléonasme de lui souhaiter le succès : elle en est assurée d'avance, depuis la carrière triomphale du *Rayon*. Sont-ce des souvenirs de voyage, de pèlerinage, que ces pages sur Jérusalem ? Oui ; mais des méditations plutôt, des contemplations, des recueillements : méditations où la « composition du lieu » tient la plus grande place sans doute, mais sans que l'âme même la plus mystique puisse songer à s'en plaindre, tellement toutes ces visions, ces évocations, cette multitude de détails vus ou vécus sont chargés d'amour et de foi et appellent l'amour et la foi !

Dix-sept chapitres : Nuit sur le Lac ; Nazareth : Une Pâque juive en l'an 29 (évocation du réalisme le plus intense et le plus émouvant) ; Le Cénacle ; Les Sœurs de charité à Jérusalem ; Du Cénacle à Gethsémani ; Gethsémani ; Caïphe ; Le Prétoire ; La Basilique de l'*Ecce Homo;* Le Chemin de la Croix à Jérusalem ; La Messe sur sa tombe ; etc.

XIII. — *Le Christ*... Des vers ; de très beaux vers : ils sont dédiés à Arsène Vermenouze. Méditations évangéliques aussi que ces poèmes (il y en a vingt-quatre en tout) : *les premières clartés: les amis de l'Epoux; L'humble foi souveraine: Celui qui remet les péchés; Heureux ceux qui pleurent; Au Thabor; Marthe et Marie* ; *Il les aima jusqu'à la fin* ; *Pierre, m'aimes-tu?* » Le jeune auteur est poète, et poète exquis ; mais il est bien plus encore chrétien. Il laisse l'amour enfler à pleines voiles ses strophes ; mais il impose silence à son imagination et condense, par respect, en quelques traits rapides les images que l'on sent qui afflueraient à profusion au bout de sa plume. Et, suprême respect, quand il est en face des paroles du Christ et de certains textes trop vivants dans les cœurs ou trop lapidaires pour subir les modifications auxquelles les eût assujettis la rime, il sacrifie la rime et se contente de rythmer suivant les règles poétiques ; par exemple, les pleurs de Jésus sur Jérusalem :

Jérusalem, Jérusalem,
Toi qui lapides ceux qui te sont envoyés,
Que de fois j'ai voulu rassembler tes enfants
Comme une poule prend ses petits sous son aile !
Et toi, tu ne l'as pas voulu !

Ou encore, l'*In principio* de saint Jean :

Dans le Principe était le Verbe ;
Le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu,
Toutes choses créées furent créées par Lui.
Or dans le Verbe était la Vie ;
Et cette Vie était la Lumière des hommes ;
Et la Lumière en vain brilla dans les ténèbres...

La Charité envers le Prochain. *Conférences pour les hommes*, par l'abbé Girodon. — In-12 de 227 p., 2 fr. — Paris, Plon.

Le Problème de l'éducation, par L. Dugas, prof. à l'Université de Rennes. — In-8 de 344 p., 5 fr. — Paris, Alcan.

La Vieille Morale à l'École, par J. Tissier. — In-12 de XLIV-416 p., 3 fr. 50. — Paris, Téqui.

Les Epoques critiques du Patriotisme français, par J. Viaud. — In-16 de 275 p., 3 fr. 50. — Paris, Bloud.

L'Amérique de demain, par l'abbé Félix Klein. — In-12 de 320 p., 3 fr. 50. — Paris, Plon.

I. — Après la *Foi* et l'*Espérance*, M. Girodon nous donne la *Charité;* et il commence par la *Charité envers le prochain*, réservant l'amour de Dieu pour un volume suivant et pour le couronnement de son œuvre. Nos lecteurs savent qu'il n'y a guère de livres de prédication dont nous ayons fait un aussi vif éloge. Pour conférences sur les vertus théologales, c'est toujours à M. Girodon que nous conseillons d'avoir recours, en même temps qu'à M. de Gibergues (et à M. Texier, s'il daignait enfin faire pour la foi et l'espérance ce qu'il a si excellemment réalisé pour la charité).

Les Conférences de M. Girodon sont au nombre de sept, et traitent des divers aspects du précepte de la charité, des erreurs et des falsifications dont il a été l'objet (solidarité, altruisme, socialisme), des objections qui courent contre la charité (son inefficacité, son impossibilité, l'appareil mondain dont elle s'entoure trop souvent, etc.), de ses diverses applications dans notre société, du devoir de la pratiquer non seulement vis-à-vis des gens du dehors, mais aussi et d'abord vis-à-vis de ceux que S. Paul appelle les *domestici*, « les gens de la maison » ; — pratique de la charité non pas seulement corporelle mais spirituelle : aimer l'âme du prochain comme nous devons aimer la nôtre, et d'abord ne pas la scandaliser, mais ensuite l'édifier, par la parole, par l'exemple, par la prière, par l'appui donné aux œuvres d'apostolat, et surtout aux œuvres dont le but est de donner à l'Eglise des apôtres, prêtres ou religieux et religieuses, instituteurs et institutrices...

Que de choses dans ces deux cents pages ! Quelle entente, précise autant que discrète, des besoins de la société contemporaine, des ressources inépuisables que la Providence met à notre portée pour y venir en aide ! Quelle parole toujours simple et distinguée tout ensemble, élevée et familière, digne et pressante, semée de mots typiques et d'anecdotes vécues qui tombent des souvenirs de M. Girodon avec un accent aussi paternel qu'elles feraient des lèvres d'un aïeul ! Mais n'a-t-il pas déjà, et depuis quelque temps, les années d'un aïeul ? Ces Conférences ont été données aux hommes de l'une des paroisses les plus aristocratiques de Paris : quelques détails en sont spécialement à l'adresse des riches ; mais, dans l'ensemble, tout peut s'adapter avec le plus grand fruit à tous les auditoires.

II. — Ce n'est pas seulement « le problème », c'est tout un complexe de « problèmes » de l'éducation que M. Dugas discute dans son livre.

Faut-il concevoir l'éducation comme *positive* ou comme *négative*, selon qu'on étend ou qu'on limite son pouvoir, selon qu'on la croit capable de créer, de susciter des sentiments, des idées, et de transformer des âmes, ou, au contraire, qu'on la réduit à n'être qu'un appel à la nature et qu'on ne lui demande que d'aider ou même que de ne pas entraver l'éclosion, le développement spontané de l'esprit, des sentiments, du caractère ?

Faut-il, d'autre part, la faire *matérielle* ou *formelle*, selon qu'on lui assignera comme tâche, — dans l'ordre intellectuel, ou bien la simple acquisition des connaissances, l'instruction, ou bien le développement de l'esprit, la culture, et, — dans l'ordre de la volonté, la simple acquisition des habitudes, le dressage, ou bien la formation du caractère ?

Faut-il la vouloir absolument *attrayante*, lui donner comme moyens et comme but l'intérêt ou l'attrait, ou, au contraire, la concevoir comme une *discipline*, une contrainte qui impose à l'enfant l'effort et le travail, — selon que l'on ne veut voir, dans l'enfant, que l'enfant lui-même, ou au contraire, que l'on y voit l'homme futur, — selon que l'on se borne à aider l'enfant à jouir de l'heure présente, sans souci de l'avenir, ou au contraire, que l'on veut fonder l'avenir, même en sacrifiant le bonheur présent ?

Autant de problèmes qui sont agités dans de gros livres dont bon nombre ont été étudiés ici, dans des articles de revue et jusque dans la presse à un sou, maîtresse achevée et trop souvent irrésistible de sophismes.

Autant de problèmes qui d'ailleurs se tiennent tous et se ramènent à un problème unique, qui est vraiment « le problème de l'éducation, » de l'éducation intégrale, de l'éducation *une*, qui tire son unité de sa fin, — laquelle fin, si elle est bien entendue, doit suffire à prévenir et à dissiper tous les préjugés et erreurs pédagogiques et concentrer, ordonner, diriger tous les efforts et toutes les pensées.

Sur cette question de la fin, M. Dugas évidemment ne nous suivrait pas. Car je ne sais pas s'il prononce beaucoup le nom de Dieu dans son livre ; ou bien, s'il le prononce, c'est en un sens lointain et diminué qui n'est pas du tout le nôtre, par exemple dans cette phrase de la p. 325 sur l'utilité de l'éducation intégrale pour tous les hommes : « Donnons toujours l'éducation à tous les hommes et donnons-la leur complète : Dieu, *ou la nature*, se chargera de reconnaître les siens, de marquer ses élus. »

Lacune essentielle, mais qui s'explique trop aisément par la destination de ces leçons, professées à l'Université de Rennes avant d'être imprimées.

Au surplus, ce qu'il y a de mieux dans le livre de M. Dugas, c'en est, non la partie constructive, la théorie de l'éducation intégrale, mais la partie proprement critique. Il passe en revue et classifie la longue série des variations de la pédagogie depuis la Renaissance ; et, pour une part, il les soumet à une critique compréhensive, fine et pénétrante. Mais il est beaucoup trop sympathique à la théorie de l'éducation négative à la Rousseau, d'où est sortie la laïcité moderne et la prétendue neutralité.

Il critique le dogme philosophique de la bonté de l'homme mis par Rousseau à la base de sa théorie, dogme aussi arbitraire, dit M. Dugas (p. 45), que « le dogme théologique auquel il s'oppose, de la corruption de l'homme depuis la chute, dogme sur lequel se fonde la pédagogie chrétienne » ; mais c'est pour nous dire ensuite que la doctrine de Rousseau se soutient par elle-même, « sans l'appui des principes philosophiques dont il a plu à Rousseau de l'étayer. » Et en effet, il est d'avis, avec Rousseau, qu'il faut retarder, et l'éducation *intellectuelle*, et l'éducation *morale* (« il ne faut pas prescrire à l'enfant des devoirs factices, ou même réels, *mais dont il n'aperçoit pas la raison et le fondement* »), et enfin l'éducation *religieuse :*

« Celui qui enseigne à l'enfant un dogme reli-

gieux qui dépasse la raison, dit-il (p. 50), commet exactement la même faute que celui qui fait subir à un pauvre écolier un enseignement que celui-ci est incapable de suivre... Il faut que la religion ne soit pas une tradition que sa mémoire recueille, mais une vérité que sa raison découvre. »

En sorte que, à qui nous demandera « où trouver une réfutation de l'*Emile* », nous nous garderons d'indiquer le livre de M. Dugas (comme l'a fait l'autre jour, par distraction sans doute, la *Revue pr. d'Apologétique*, 1er février 1910, p. 720). Ce chapitre sur l'erreur fondamentale de Rousseau est le plus malheureux de l'ouvrage, qui, par ailleurs, est riche de vues judicieuses et d'observations fines et rendra service aux professeurs, mais à des professeurs expérimentés seulement, qui soient à même de trouver, dans leur propre fonds théologique et philosophique, de quoi réfuter Rousseau.

III. — « Toute œuvre d'éducation est une chose sacrée, parce que c'est la mise en contact de ce qu'il y a de plus divin : la grâce, et de ce qu'il y a de plus humain : la liberté. » Avec ces lignes, qu'on lit à la p. 131 du nouveau volume de M. Tissier, nous voici dans une tout autre atmosphère qu'avec M. Dugas.

« La vieille morale » a fait ses preuves. Aussi n'est-ce pas à en donner une démonstration méthodique et philosophique que tend M. Tissier. Il nous présente son recueil comme « la dernière gerbe d'une longue moisson. » La dernière gerbe de sa moisson d'éducateur, soit, — mais pour nous donner bientôt la première gerbe de sa moisson de curé, puisque la Providence l'a appelé, il y a quelques années, à gouverner la paroisse Notre-Dame de Chartres.

La soixantaine de discours qui composent ce volume sont très variés de ton et d'allure : allocutions aux enfants, allocutions à des jeunes gens, allocutions aux parents, allocutions à des séminaristes, pour premières Communions, pour fêtes de Supérieurs, pour distributions de prix, plusieurs toasts même pour banquets d'anciens élèves, etc. Mais une même pensée les anime tous ; un même principe inspire toute cette œuvre « *Vous êtes des dieux* » : c'est le mot qui brille à la première ligne du premier de ces discours, et c'est l'ambition magnifique qui marque l'orientation des efforts de tout éducateur chrétien.

Vous êtes des dieux; Vous serez mes témoins; Ne soyez pas médiocres; Il n'y a de richesse que la vie; Vivre ses croyances; Per lucem ad pacem... : tels sont quelques-uns des « principes » proposés ici.

Après les principes, le « Modèle » : le Fils de la Vierge, l'Adolescent, l'Etudiant, le bon Maître, l'Ami, le Guide, le Juste.

Puis, les « leçons de choses » : *la terre natale* (la terre de Beauce, terre des labours profonds et silencieux) ; *ils sont petits* (pour distribution de prix aux enfants d'un asile) ; *le drapeau; la gymnastique; les leçons de la mort* (aux funérailles d'un jeune rhétoricien) ; *grandis restat via* (soir de première communion) ; *un maître d'autrefois* (pour funérailles d'un professeur laïque de l'Institution Notre-Dame) ; *le centenaire de l'école;* etc.

Enfin, sous cette rubrique militante : « *Consignes chrétiennes,* » une vingtaine d'allocutions : *Nous commençons, vous finirez; — Dieu n'est pas bon qu'aux enfants; — Pas des clowns, mais des hommes; — Non des poupées, mais des soldats; — Ame vaillante passe beau gars; — Ce que nous valons; — France d'abord! — L'âme de l'école;* etc.

Les recueils de M. Tissier sont, depuis longtemps, des plus goûtés qui soient à l'adresse de la jeunesse cultivée. Mais ces brèves allocutions qu'il nous donne aujourd'hui, se distinguent par je ne sais quoi de plus spontané, de plus vibrant, de tout primesautier qui ajoute un charme de plus, et non le moindre, à la grâce de la forme.

IV. — Une question sur laquelle notre âge est en train de briser avec « la vieille morale », c'est la question du patriotisme.

La crise du patriotisme n'est pas seulement une crise morale, un affaissement ou une perversion des volontés : c'est d'abord et surtout et très malheureusement une crise intellectuelle. La notion du patriotisme s'est faussée, et l'on invoque toutes sortes de devoirs contraires et plus hauts, que l'on met en opposition avec le devoir patriotique.

Ce point de vue théorique serait fort intéressant à discuter ; mais M. Viaud a pensé faire œuvre plus pratique et se faire mieux lire en étudiant deux « époques critiques » du patriotisme dans notre histoire contemporaine, deux crises où le devoir patriotique a pu sembler incertain : 1o la question des émigrés : « l'émigration contre la Révolution », de 1789 à 1800 (et l'auteur pourrait ajouter « jusqu'en 1814 », puisque l'on a vu, encore dans la campagne de Russie, des émigrés français combattre contre Napoléon) ; — et 2o « les partis politiques contre Napoléon » en 1814 et 1815, et les applaudissements incroyables par où toute une partie de la population parisienne a salué l'entrée du tsar et du roi de Prusse à Paris, aux cris délirants de « *Vive Alexandre! vive Guillaume! vivent les Bourbons! à bas le tyran! vive la paix!* »

Il y a là tout un enchaînement de questions pénibles, de cas de conscience ou d'états de conscience qu'il est douloureux de scruter. M. Viaud les étudie et discute sous leurs diverses faces, avec beaucoup d'éloquence et de vivacité, avec des sympathies royalistes que l'on pourra trouver trop accentuées, mais toujours avec droiture parfaite. — Il est sûr, par exemple, que la Révolution a créé chez nous un état violent, contre nature, d'où l'on ne voit pas encore comment sortir, et que, dans notre pays où l'on est si prompt à se griser de mots sonores, ce mot de *Nation*, mis dès 1789 en opposition criarde avec les idées de Roi et de France, a été un des engins les plus redoutables de l'esprit révolutionnaire : les émigrés, les tenants de l'ancienne « patrie » traditionnelle, n'ont pu reconnaître dans cette Nation, qui n'était que le nom d'un parti, la patrie d'autrefois, la patrie dont le Roi était le centre et le cœur. Cela, c'est un point de vue, et un point de vue très légitime en principe ; mais les circonstances qui ont surgi ensuite, l'invasion étrangère a mis en lumière d'autres points de vue ; et, comme il arrive toujours *in moralibus*, les principes doivent s'expliquer et s'éclairer les uns par les autres.

V. — Il faut de l'optimisme en éducation. On en trouvera, et à revendre, dans le nouveau livre de M. Klein sur l'Amérique. Ces pages ont paru déjà dans le *Correspondant*. M. Klein connaît l'Amérique comme peu d'Européens la connaissent. Ses deux précédents volumes sur l'Amérique ont eu l'honneur d'une traduction anglaise. Il la connaît et il l'aime, ce qui est très bien. On pourra trouver qu'il l'admire outre mesure. Tout ce qu'il dit est vrai ; tout ce qu'il a vu est exact ; mais il n'a pas tout vu. Les bienfaits, incontestables, de la liberté là-bas lui ont fermé les yeux sur les lacunes, sur ce qu'un autre publiciste a appelé « l'envers des Etats-Unis. » Les Américains ont beau être Américains : ils ont tout de même le péché originel tout comme nous autres. Mais nous ne voulons pas avoir l'air de trop chercher noise

à M. Klein. Il fait de la critique admirative ; et la critique admirative, la critique des vertus, est bien plus féconde que celle des défauts. Il a étudié, chemin faisant, la question de l'immigration, la question jaune, la plus grande des difficultés qui menacent l'Amérique, « le vrai problème de demain. » Mais c'est surtout aux œuvres d'instruction, aux Universités, et aux progrès admirables de l'Eglise qu'il a donné son attention sympathique. Partout on lui a ouvert largement portes et archives ; partout on lui a fait fête : et certainement la lecture de son livre s'impose à qui veut se faire une documentation précise sur l'état actuel de l'instruction et de la religion catholique en Amérique. Quant aux espoirs que demain réalisera, il est toujours bon et beau d'espérer. Il a donné, un dimanche de juillet 1907, un sermon à l'Université de Chicago, devant un auditoire de deux mille personnes (dont deux tiers protestants) : il a dit la beauté intérieure et le rayonnement intérieur du « *Credo* commun de la chrétienté », du Symbole des Apôtres :

« Honneur à vous qui croyez, a-t-il dit en terminant ; honneur aussi à ce que nous croyons, honneur à notre Symbole fidèlement gardé, joyau le plus précieux de notre ancien patrimoine, touchant souvenir de l'union passée, gage et promesse des réunions futures. » *Utinam!*

Il avait eu soin d'ailleurs de déclarer qu'il ne fallait point que l'amitié attestée par cette réunion reposât sur un malentendu, et « qu'il ne s'agissait point de méconnaître nos différences trop réelles, notamment en ce qui touche la notion d'autorité religieuse. » — Ce point bien précisé, M. Klein pensa pouvoir proposer, pour conclure, « que nous récitions ensemble notre *Credo*, et ce fut fait d'une même voix, d'un même cœur, avec une gravité et une émotion que jamais je n'oublierai. » (P. 91).

LES MAÎTRES DE L'ART. — **Benozzo Gozzoli,** par A. Mengin. — **Peter Vischer,** par L. Réau. — **Charles Le Brun,** par Pierre Marcel. — Vol. in-8 de 170 à 190 p., photogravures nombreuses, à 3 f. 50 l'un. — Paris, Plon.

LES MAÎTRES DE LA MUSIQUE. — **Wagner,** par Henri Lichtenberger. — **Trouvères et Troubadours,** par Pierre Aubry. — Vol. in-12 de 250 p., à 3 f. 50. — Paris, Alcan.

SHAKESPEARE. **Macbeth,** drame en 5 actes, en vers, précédé d'un *Essai sur la traduction*, par J.-L. Lalot. — In-12 de 294 p., 3 f. 50. — Paris, Poussielgue.

La Poésie éducatrice. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Grenoble, par A. Fessy. — In-8 raisin de 262 p., 3 f. 50. — Lyon, Vitte.

I. — La docte et luxueuse collection des *Maîtres de l'Art* vient de s'enrichir de trois monographies qui intéresseront justement tous les amis de l'art chrétien.

C'est d'abord Benozzo Gozzoli (né 1420, † 1497), enfant de Florence, l'un des plus charmants peintres du *Quattrocento*, élève du B. Angelico puis de Ghiberti, et élève assurément très heureux puisque longtemps une de ses célèbres fresques de Montefalco a été attribuée à Angelico lui-même (p. 25).

Il a laissé une œuvre immense, toute entière consacrée à des sujets religieux, et, ce qui vaut mieux, toute entière imprégnée de foi et de piété, en même temps que des plus variées : — «Si, parmi les maîtres florentins, il s'est rencontré des artistes plus puissants que Benozzo, c'est à lui du moins que revient la palme pour la vigueur de l'intelligence et pour le charme de l'imagination. »

Même les touristes très pressés connaissent ses *Histoires de l'Ancien Testament* au Campo Santo de Pise et son *Cortège des Mages* dans la chapelle du palais des Médicis à Florence. Mais c'est aussi à Montefalco et à Viterbe qu'il fait bon l'étudier dans ses débuts, dans son *Histoire de saint François* et son *Histoire de sainte Rose*, et puis surtout à San Gimignano (alors république indépendante), dans son *Histoire de saint Augustin*.

Et de tout cela on pourra prendre déjà un avant-goût dans les gravures de ce volume qui sont toutes (comme c'est l'usage dans cette collection) hors texte et sur papier de luxe : elles sont au nombre de XXIV, et c'est une fête incomparable pour les yeux comme pour le cœur et l'âme chrétienne. Pourquoi nos éditeurs d'imagerie pieuse ne vont-ils pas puiser leur inspiration dans ces vieux maîtres, au lieu de nous servir les indigences ou les inconvenances que l'on sait ? La maison Kühlen, de Gladbach, a inauguré, il y a quelques années, des séries d'images reproduites des grands maîtres, surtout des maîtres antérieurs au XVI[e] siècle ; et à voir l'activité avec laquelle elle poursuit son œuvre, il est clair que l'entreprise a réussi. Pourquoi nos maisons françaises ne suivraient-elles pas la voie indiquée ?

II. — Peter Vischer, de M. Réau (l'auteur du superbe *Cologne* que nous avons annoncé l'an dernier), c'est une étude non pas seulement sur Vischer et son atelier, mais sur toute l'école de sculpture franconienne du XIV[e] au XVI[e] siècle.

Avec ses deux grands centres de Nüremberg et de Würzbourg, c'est cette école de Franconie qui domine la sculpture allemande du XV[e] siècle. Elle nous en a donné les plus grands noms, Veit Stoss, † 1533, le sculpteur sur bois, Adam Krafft, † 1509, le tailleur de pierre, Tilmann Riemenschneider, † 1531, qui sculpta avec une égale maîtrise la pierre et le bois, Peter Vischer, † 1529, le fondeur de bronze. Et tandis que les deux autres grandes Ecoles, de Souabe et du Haut-Rhin, ont produit des chefs-d'œuvre sans doute incomparables (Syrlin à Ulm) mais isolés, l'Ecole de Franconie a rayonné non seulement sur les régions avoisinantes de Saxe et de Thuringe, mais jusqu'en pays slave et magyar, en Pologne et en Hongrie, à Cracovie surtout, qui est alors comme une colonie artistique de Nüremberg.

Tous les lecteurs qui s'intéressent à cette période de l'histoire, ont présentes à la mémoire les pages enthousiastes que Janssen a consacrées à la splendeur de cet art allemand de la veille de la Réforme (au tome I de son grand ouvrage). On sera heureux d'en prendre ici une vue précise, grâce à la clarté et au goût sûr de l'exposé, grâce aussi à la magnificence de l'illustration (XXIV photogravures hors texte). — P. 152, on semble dire que c'est dans la Réforme que l'Allemagne du XVI[e] siècle « a trouvé la satisfaction de ses besoins les plus profonds » : c'est là un vieux cliché qui traîne partout et que nous avons relevé l'autre jour encore sous une plume ecclésiastique mais qui n'en vaut pas mieux et qui constitue une calomnie à l'adresse de l'Allemagne, tout comme ce serait une calomnie de dire que le modernisme ou le criticisme des professeurs d'Universités germaniques répond aux « besoins profonds » des populations catholiques de ce pays.

III. — Charles Le Brun (né Paris 1619, † 1690), est fort connu aussi comme peintre religieux. C'est par des sujets religieux qu'il s'est fait d'abord un nom (tableaux d'églises, pour les Capucines du faubourg St-Jacques, pour St-Germain-l'Auxerrois,

pour le collège de Beauvais, etc., pour St-Sulpice surtout) ; et c'est par des tableaux religieux aussi qu'il a terminé sa carrière, alors qu'il s'était brouillé à peu près avec tout le monde.

Toutefois ce n'est pas dans cette partie de son œuvre qu'il a mis le meilleur de son âme. Il y en a même mis très peu, et il ne faut attendre de lui rien qui rappelle l'inspiration d'un Le Sueur (Le Sueur est d'ailleurs, des peintres de cette époque-là, le seul chez qui l'on sente vibrer profondément l'inspiration religieuse : tout le monde connaît sa *Vie de saint Bruno)*. Le Brun a été, pour ses contemporains, le peintre décorateur par excellence ; et c'est Fouquet qui a deviné chez lui l'artiste né pour composer des cadres glorieux à des vies triomphantes et pour mettre le cortège somptueux de ses allégories au service des puissances temporelles. Le Brun a débuté en ce genre à Vaux, en 1658 ; il a continué au Louvre, à St-Germain, à Versailles, à Marly, à Sceaux, aux Gobelins, jusqu'à ce que sa brouille avec Louvois et sa disgrâce après la mort de Colbert ramènent son âme aux pensées de la foi, qui lui inspire ses dernières œuvres : une *Vie du Christ*. Il n'avait jamais été mécréant, sans doute ; mais il avait eu la foi assez « accommodante », nous dit-on, et surtout un caractère détestable, ambitieux, autoritaire, querelleur, jaloux de tous ceux en qui il pressentait des émules, brouillé avec Vouet, avec Mignard qu'il regarda jusqu'au bout comme son ennemi mortel, très probablement aussi avec Le Sueur. — De l'illustration de ce volume, IV photogravures seulement sont données à des sujets religieux ; les XX autres sont des sujets profanes (mythologiques ou historiques).

IV. — M. H. Lichtenberger, maître de conférences à la Sorbonne, n'a pas reculé devant la difficile tâche de présenter en 250 pages la vie et l'œuvre de Richard Wagner.

La biographie proprement dite tient en 80 pages. C'est court ; c'est trop court, et des épisodes aussi décisifs que le furent pour le développement de son génie les séjours de l'artiste à Zürich et à la cour de Bavière, appelleraient nécessairement un exposé plus détaillé. Mais enfin l'essentiel y est. M. H. Lichtenberger est sympathique à son héros ; il lui est trop indulgent sans doute : toutefois il ne trahit jamais la vérité, et pour peu qu'on veuille lire entre les lignes de ce style uniformément courtois, on y voit transparaître clairement l'effroyable égoïsme qui fut le fond du caractère de Wagner, égoïsme d'artiste qui immole tout à son art, mais égoïsme tout de même.

Le reste du volume est donné à l'étude de l'œuvre de Wagner. On n'y prendra pas l'impression certainement de cette musique d'une puissance si prestigieuse ; mais on en aura une notion très suffisante, en même temps qu'une analyse des principaux opéras du Maître, et des transformations qu'il a fait subir aux légendes dont il s'est inspiré. — Nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de dire ce qu'un chrétien peut penser de la conception wagnérienne de l'art et de la vie : voir *Ami* 1908, p. 502-503 (à propos du livre de M. G. Robert), et déjà et surtout 1905, p. 478-485.

V. — *Trouvères et Troubadours* ne seront pas surpris de se voir figurer dans une collection de *Maîtres de la Musique*, attendu qu'au moyen âge non plus que dans l'antiquité grecque poésie et musique ne se séparaient. Les érudits qui ont eu le mérite d'exhumer tant de beautés médiévales oubliées, Paulin Pâris, Leroux de Lincy, etc., ont donné toute leur attention aux textes poétiques eux-mêmes. Tout le monde sera reconnaissant à M. Pierre Aubry de nous aider à reconstituer quelque chose au moins de la musique qui les accompagnait. Tantôt c'étaient les jongleurs qui se chargeaient de mettre l'air sur les paroles du poète ; tantôt le poète s'inspirait d'un air ancien, qu'il adaptait à sa chanson nouvelle ; mais tantôt aussi c'est le poète lui-même qui composait à la fois paroles et mélodies, comme on pense que firent les vieux aèdes grecs, et comme ont fait de nos jours Richard Wagner et son fervent admirateur Vincent d'Indy, qui ont tenu à écrire eux-mêmes leurs livrets d'abord, puis leur musique.

M. P. Aubry, l'un des plus fins connaisseurs de notre histoire musicale du moyen âge, transcrit de nombreux spécimens de cette musique de nos pères ; et ceux qui s'intéressent aux origines de notre plain-chant et nos vieilles cantilènes chrétiennes, seront charmés des comparaisons qu'ils auront l'occasion d'établir ici. Et quant aux historiens de la littérature qui ont eu le tort de négliger l'accompagnement musical de la poésie médiévale, on leur rappelle fort à propos cette maxime d'un vieux troubadour, Folquet de Marseille : — « La strophe sans la musique est un moulin sans eau. »

VI. — Il y a, dans le volume de M. Lalot, d'abord une traduction en vers de MACBETH, et en vers qui se lisent avec beaucoup d'agrément, à l'égal d'une œuvre originale. Mais c'est qu'en effet M. Lalot prétend bien hausser la traduction au rang d'œuvre littéraire, donc d'œuvre originale et personnelle ; et c'est là le sujet des 120 premières pages de son livre, qui sont un *Essai sur la traduction*.

Ce sont ces 120 pages que nous signalons surtout et recommandons à l'attention et à la méditation de nos confrères de l'enseignement. Par quel illogisme ou sous l'influence de quels préjugés en est-on venu à admettre que, « à l'encontre de son but immédiat qui est de faire revivre une œuvre de littérature étrangère, il ne lui est pas même permis (à la traduction) d'aspirer à devenir elle-même littéraire », ou que « nourrir, en traduisant, l'ambition de s'affirmer écrivain, ou d'être quelque chose de plus qu'un ordinaire vulgarisateur, ce serait faire preuve d'un esprit chimérique qui prétend s'élever plus haut qu'il ne saurait atteindre ? »

C'est contre ce préjugé que M. Lalot dirige toute sa dissertation, conduite avec autant de verve que de méthode, avec autant d'éclat et de piquant que de solidité.

La question de la « traduction » est posée donc clairement, instamment aussi ; et peut-être enfin, grâce à ce travail et grâce aux discussions qu'il ne peut manquer de susciter, peut-être enfin, la traduction, faite désormais « pour les délicats plus encore que pour les curieux, objet de littérature et non plus article de commerce, entrera-t-elle dans l'art et deviendra-t-elle un genre fécond et plein d'honneur. »

VII. — *La Poésie éducatrice*... Certainement, il y a soixante ou quatre-vingts ans, personne n'eût songé à inscrire au frontispice d'une thèse de doctorat ès-lettres ces deux mots, qui alors exprimaient une vérité de sens commun, un lieu commun. Aujourd'hui, ils constituent presque un paradoxe, aux yeux de beaucoup de nos contemporains qui de déviation en déviation en sont arrivés à ne plus voir d'éducation que dans le développement de l'esprit scientifique ; et Dieu sait tout ce qu'on fait entrer sous ce grand nom d'esprit scientifique : toutes les formes et toutes les poussées du positivisme, du matérialisme, de l'industria-

lisme, de l'utilitarisme, et du plus vulgaire arrivisme !

A quelque chose malheur est bon ; et cette invasion du préjugé pseudo-scientifique nous vaut aujourd'hui la très belle, très forte et très fine, très grave et très spirituelle thèse de M. l'abbé Fessy.

Sa première partie est toute de principes, et met la poésie en rapport et comme en contact avec les puissances de l'âme humaine : ce que c'est que l'émotion esthétique, résultante d'une transfiguration des objets aux yeux des âmes détachées de l'utile ; comment elle s'exprime dans l'art en général, et surtout dans la poésie, art suprême, art immatériel, dont le pouvoir de suggestion est sans limite, — sans limite pour le mal sans doute puisque l'homme peut abuser de tout, — mais, dans les desseins de Dieu, sans limite pour le bien ; — comment la poésie est créatrice de vie sociale, de sympathie, de tendresse, de dévouement, d'oubli de soi-même, d' « humanité » ; — comment elle perfectionne notre vie individuelle, notre intelligence en corrigeant ce que Pascal appelle l'esprit géométrique par ce qu'il appelle l'esprit de finesse, — notre volonté en harmonisant notre âme, en nous inspirant l'amour et le désir de l'ordre moral, en prêtant de nouveaux attraits à la vertu qu'elle auréole, — notre vie religieuse, puisque le sentiment du beau, s'il ne peut se substituer à l'idée religieuse, du moins la prépare, y tend, nous conduit à Dieu.

La IIe partie, intitulée *La Poésie et l'âme de l'enfant*, est un chapitre de l'histoire de la pédagogie. Elle est l'histoire de la valeur éducatrice de la poésie. Elle nous montre le rôle de la poésie dans les écoles, depuis les Grecs, qui l'y ont si bien reçue, jusqu'à nos jours, — jusqu'à nos jours inclusivement : car, en dépit de l'asservissement à des programmes hostiles, il est toujours possible, et par conséquent commandé de ménager à la culture poétique non pas toute la place à laquelle elle a droit, mais une place très grande cependant, si le maître entend son devoir. Et sur la manière d'entendre ce devoir, et de l'accomplir, M. Fessy nous donne, dans ses trois derniers chapitres, un ensemble de conseils pratiques qui témoignent d'une rare expérience des choses de l'enseignement.

Ces pages sont très idéales, mais d'un idéalisme excellent, qui ne perd jamais contact avec les réalités de la vie et qui est toujours pratique. Elles sont parmi celles dont la méditation ne saurait être trop recommandée à tous les éducateurs et à tous les professeurs, non pas seulement d'humanités, mais de grammaire tout aussi bien et de sciences, voire même aux catéchistes, qui trouveront beaucoup à prendre ici : la poésie, entendue avec cette élévation et ce sens pratique, a sa place partout, et partout un rôle bienfaisant et fécond.

LITURGIE

Q. — On ne fait pas, dans un même office, mémoire deux fois d'un même saint. C'est entendu.

Mais pourquoi y a-t-il exception pour saint Pierre et saint Paul, le mardi, lorsqu'à la suite de l'office votif des SS. Apôtres, où ils sont naturellement compris, on nous fait encore réciter leur mémoire ?

R. — S. Pierre et S. Paul sont bien compris, il est vrai, dans le groupe général des apôtres visé par l'office, mais ils ne sont pas *l'objet* de l'office : ce qui est tout à fait différent. Ainsi, quand dans les Litanies des Saints on a nommé S. Pierre et S. Paul, il n'y a pas double emploi parce qu'ensuite on invoque tous les apôtres ensemble, où leur nom n'est plus prononcé. De même ici, il n'y a pas en réalité *bis in idem* en raison de leur mémoire spéciale ; car c'est pour la première et unique fois que leurs personnes sont mises en cause et leurs noms explicitement prononcés.

Telle est, croyons-nous, l'explication de cette apparente anomalie, qui se rencontre également à l'office votif des Anges, quand on a pour titulaire S. Gabriel ou S. Raphaël. Aussi applique-t-on la même règle, et l'on fait mémoire de ces titulaires aux Suffrages, quoiqu'ils soient déjà compris eux-mêmes dans le groupe général des Anges. (S. R. C., 13 janvier 1899, n. 4006, ad VIII). Si l'on fait exception pour S. Michel, c'est parce qu'Antienne et Oraison sont absolument les mêmes. (Même décret, ad VII).

Q. — Mgr Gay, dans *Vie et Vertus chrétiennes*, a traduit l'expression « *devoto femineo sexu* » par « religieuses ».

Est-ce bien là le sens que lui donne l'Eglise dans le *Sancta Maria, succurre miseris ?*

R. — Nous ne connaissons pas de traduction officielle de cette antienne à la Sainte Vierge. L'*Office divin*, imprimé chez Lefort à Cambrai, avec l'approbation de Mgr l'Archevêque, porte : « Intercédez pour les femmes qui vous sont spécialement dévouées » ; un Paroissien édité chez Mame avec une approbation traduit : « Intercédez pour les femmes pieuses et fidèles » ; et dans le *Bréviaire Romain*, traduit à Lons-le-Saulnier avec approbation de l'évêché de Saint-Claude, on lit au 24 mai : « Intercédez pour les femmes consacrées par vœu au Seigneur. » Rien d'étonnant dès lors que Mgr Gay ait entendu ce passage des « religieuses », qui sont par vocation les plus dévouées servantes de Jésus-Christ.

Q. — La rubrique de l'Office des Ténèbres dit : « Cum incipitur ℣ *Christus factus est*, omnes genuflectunt ; et, eo finito, dicitur *Pater noster* totum sub silentio. Postea aliquantulum altius Psalmus *Miserere mei.* » Comment faut-il comprendre « aliquantulum altius » ?

R. — Si l'on compare les mots de la rubrique du Bréviaire avec le passage du Cérémonial des Evêques, où on lit que le Chœur commence le Ps. *Miserere mei Deus* « modulata sed flebili voce ; » si l'on tient compte, d'autre part, des auteurs qui ne supposent jamais le chant, mais un simple récitatif à voix médiocre et égale, il s'ensuit qu'une psalmodie grave est bien ce que l'Eglise demande et prescrit dans la circonstance. Tel est aussi l'avis de Lerosey dans son *Manuel Liturgique*, t. II, p. 247, et du P. Hœgy dans son ouvrage sur *Les fonctions pontificales*, t. II, p. 73.

Q. — Les auteurs permettent d'anticiper l'heure de la messe pour raison de voyage. L'*Ami* pourrait-il me dire de combien on peut l'anticiper ? Par exemple,